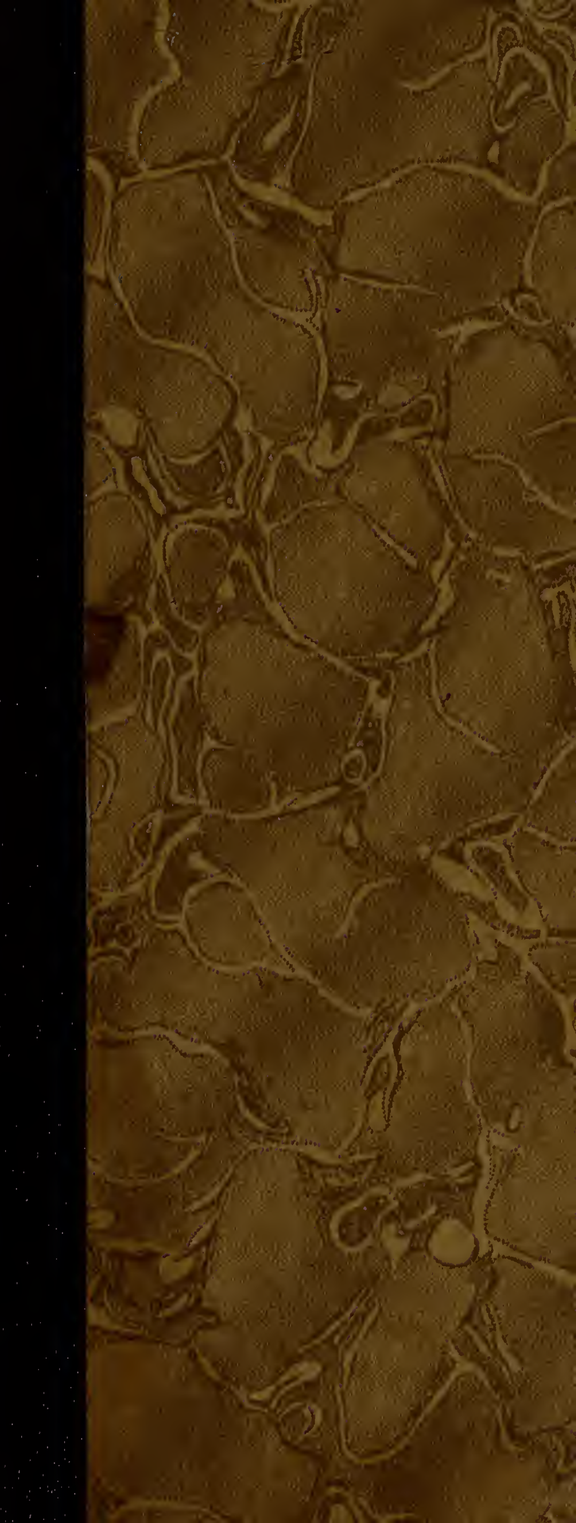


Collection du Bibliophile français

J. POISLE DESGRANGES

ROUGET DE LISLE

ET

LA MARSEILLAISE

Eau-forte par G. Staal

PARIS
LIBRAIRIE DE Mme BACHELIN-DEFLORENNE
RUE DES PRETRES-SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 14
Au premier, pres la place de l'Ecole

M DCCC LXIV

ROUGET DE LISLE

Paris. — Imprimé chez Bonaventure, Ducessois et Cie
quai des Augustins, 55.


ROUGET DE LISLE.
LA MARSEILLAISE.
G. STAAL
Imp. Ch. Chardon ainé Paris

J. POISLE DESGRANGES

ROUGET DE LISLE

ET

LA MARSEILLAISE

Eau-forte par G. Staal.

PARIS
LIBRAIRIE DE Mme BACHELIN-DEFLORENNE
Rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois, 14

M DCCC LXIV

ROUGET DE LISLE

ET

LA MARSEILLAISE

I

Le temps, grand niveleur des hommes et des choses, travaille chaque jour à les mettre dans l'oubli, et parvient à effacer les noms que le burin avait cru fortement graver dans le marbre ou sur les tables de l'histoire. Il les use..., il les couvre de mousse et détruit les croix de bois avec autant de facilité qu'il renverse les urnes funéraires.

Foulons l'herbe des cimetières, cette herbe envahissante qui dérobe les tertres à nos regards, et nous serons convaincus que l'orgueil des hommes disparaît vite dans le champ désert du repos où tout ce qui a vécu rentre peu à peu dans le néant.

Rien de stable sur la terre. Les grandeurs sont des mots, et les hommes des grains de sable dispersés par le vent. Tout s'incline devant le temps qui moissonne en maître la vaste étendue sur laquelle sa faux se promène.

Le casque tombe à côté du guerrier qui meurt en courant vers le danger. Il n'est pas de lance qui repousse tous les chocs. Il n'est pas de cuirasse qui ne craigne les effets du temps et de la rouille.

Avec le temps tout change d'aspect. Les générations se succèdent, et le passé fait place au présent.

Malheureusement, l'homme du présent fait rarement des pas rétrogrades vers le passé. De là naît l'oubli des hommes et des choses

qui ont passé comme les reflets de la mode; de là naît l'abandon des tombes qui furent arrosées d'abord de larmes pieuses, et qui n'ont, quelques années plus tard, ni parents, ni amis pour les visiter. Les morts sont des ombres légères qui tiennent fort peu de place dans notre pensée. Leur image est quelquefois semblable à celle reproduite par le daguerréotype. Elle miroite pour les uns et reste invisible pour les autres. Que de grands hommes oubliés depuis que leur corps a été livré à la terre! Que de poëtes malheureux, morts de faim, et dont personne n'a parlé, à moins que leurs noms ne se trouvent incrits sur la liste biographique publiée par Colnet! Et lui-même, cette écrivain spirituel qui est mort à l'âge de soixante-quatre ans, qu'a-t-on fait de son corps?

Le hasard m'a fait rencontrer, au cimetière de Belleville-Paris, une colonne en marbre blanc, surmontée d'une boule inclinée déjà par le temps et le poids de la croix en fer qu'elle supporte. Sur cette

colonne, on lit l'inscription suivante :

ICI
repose le corps
de Charles Joseph
Auguste Maximilien,
de COLNET,
homme de lettres,
né à Mondrepuis,
en Picardie,
le 7 décembre 1768,
décédé à Belleville,
le 30 mai 1832.

Sa vie ne fut qu'un rêve,
Celui d'un honnête homme.

La vie des écrivains est un rêve, j'en conviens ! et ce rêve est de courte durée lorsque le penseur, l'homme de bien, consacrent leur existence à répandre des bienfaits, l'un par de bons écrits, l'autre par des actes généreux. Ce n'est jamais vivre assez, tel

âge que l'on ait, du moment où l'on part en laissant sur la terre des vices à flétrir et des peines à soulager.

Hélas ! il ne nous est pas permis de prolonger d'une minute le rêve des hommes de bien. Puissent-ils, après leur mort, se réveiller sous un ciel heureux ; c'est ce que je leur souhaite !....

Il y eut un homme de cœur qui fut contemporain de Colnet, et qui rêva de grandes choses !

Celui-là, je lui envie son rêve ; car ce fut un rêve non pour le bien de quelques hommes, mais pour sauver l'honneur de la France entière ! Ce fut un rêve de gloire et de liberté ! Un rêve qui le plaça à la tête de toutes nos phalanges guerrières et qui les rendit victorieuses. Vous parler de ce rêve, c'est vous citer Rouget de Lisle dont le nom n'est pas assez connu.

A cet aveu, j'entends quelques vieux littérateurs se récrier en disant : la chose n'est pas possible ! L'auteur de *la Marseillaise* ne

peut pas être inconnu. Son nom doit vivre dans l'histoire, de même que son chant héroïque passera d'âge en âge dans la bouche de nos enfants. C'est blasphémer que de dire hautement : Rouget de Lisle n'est pas connu.

— Hélas ! Dumouriez n'est plus là pour vous répondre. Sans cela, il vous donnerait raison en vous rappelant que c'est aux cris répétés de *la Marseillaise* qu'il a rendu ses soldats vainqueurs à Jemmapes. Il a connu Rouget de Lisle !... Il aurait pu vous en parler ; mais qui le connaît aujourd'hui ? Il n'y a pourtant pas trente ans qu'il est descendu dans la tombe... Le temps a été trop expéditif, cette fois ! Il a jeté le voile de l'oubli sur un nom qui devrait vivre encore dans tout son éclat.

Eh bien ! non, je le répète, Rouget de Lisle *n'est pas connu*. Ce furent précisément les mots qui me furent dits tout récemment, lorsque je communiquai, à un jeune éditeur aussi érudit que bon littérateur, l'idée que

j'avais d'écrire quelques pages sur l'auteur de *la Marseillaise*.

— Consultez mes confrères, ajouta-t-il, et vous serez convaincu de la vérité du fait que j'avance.

J'en fis l'essai en demandant à chacun d'eux s'ils se rappelaient d'avoir vu les œuvres de Rouget de Lisle, et s'ils en possédaient des exemplaires. Tous me répondirent :

— Rouget de Lisle? Inconnu.— Inconnu! Il n'a fait que *la Marseillaise*, et encore on la lui conteste.

Voilà bien l'oubli cruel du temps et des choses!

Le magnifique recueil de poésies avec musique, où il y a *Cinquante Chants français* publiés par Rouget de Lisle, est sans doute relégué chez le bouquiniste.

Je fus assez heureux pour trouver ce volume in-quarto, qu'un marchand brocanteur avait chez lui depuis dix ans, sans savoir qu'il contenait quarante-neuf riches-

ses poétiques et musicales outre *la Marseillaise.* Ce fut moi qui lui appris que les initiales J. R. D. L. en tête des morceaux voulaient dire : Joseph Rouget de Lisle ; car le premier feuillet du livre manquait avec le nom de l'auteur, et son épigraphe : « Je meurs pour la patrie. »

Encore un affront du temps !

Une fois en possession du recueil délaissé, je me renseignai sur l'auteur.

— C'était un bon homme, me dit quelqu'un ; mais on a fort peu parlé de lui. Il n'a rien fait en dehors de *la Marseillaise* qu'il a composée dans sa jeunesse... Sur sa vieillesse, il radotait.

— Fort bien ! Or le renseignement ne pouvait s'accorder avec ce que je possédais. J'avais lu le livre de Rouget de Lisle, et j'étais d'avis au surplus qu'il est permis de radoter quand on a produit *la Marseillaise.*

La vigne peut se reposer lorsqu'elle a donné sa récolte. Le vin ne peut pas toujours bouillir dans la cuve ; mais il y prend

sa couleur. Il peut dormir ensuite dans la cave, s'il y est oublié, jusqu'à ce qu'un amateur l'en tire pour le décanter dans une coupe de cristal.

On estime plus tard ce qu'on a délaissé dans un temps. A moins que l'oubli, l'insouciance des gens ne se réunissent pour méconnaître ce qui a vieilli.

Jean-Jacques Rousseau, sur ses vieux jours, ne faisait-il pas partie du nombre de ceux que la foule ignore, lorsqu'il herborisait tranquillement dans les sentiers du bois de Romainville et le long des murs du parc de M. de Saint-Fargeau?

Il y venait souvent, dans ces lieux charmants et retirés de la capitale, pour se réchauffer au soleil du printemps et de l'été. Puis, comme au temps de sa jeunesse, il se plaisait encore à effeuiller la fleur des champs.

L'âge mûr aime à compter ses souvenirs.

Une gardeuse de vaches placée sur un talus qui bordait la grande route située der-

rière le parc, et vis-à-vis la partie droite du bois, regardait parfois l'étranger, sans oser lui parler ; mais elle souriait de ce sourire bête et moqueur qui semblait dire:

— Le vieux fou !

Et très-certainement que si cet inconnu pour elle l'eût blâmée tout en s'appuyant sur sa béquille, elle n'aurait pas manqué d'ajouter, en entendant sa voix saccadée :

— Il radote.

Jean-Jacques, absorbé dans ses vastes réflexions, ne lui parla jamais... Mais un jour que la voiture de M. de Saint-Fargeau, seigneur de l'endroit, passait rapidement sur la route, elle renversa le pauvre vieillard, qui perdit connaissance.

Cependant le maître de l'attelage avait fait arrêter l'élan de ses chevaux, et il était descendu lui-même de voiture pour vérifier le malheur.

Le vieillard n'avait reçu que quelques légères contusions. Ce n'était donc rien ; mais il avait de la peine à reprendre ses sens.

M. de Saint-Fargeau, qui semblait chercher les traits de ce vieillard sous sa perruque blanche, demanda à la gardeuse de vaches si elle le connaissait.

— Ma fine! non, répondit-elle, si ce n'est que les enfants du voisinage, auxquels il paye quelquefois des oublies et le jeu de macarons, l'appellent Rousseau.

— Rousseau! répéta M. de Saint-Fargeau, qui parut rappeler tous ses souvenirs comme s'ils fussent envolés à l'extrémité lointaine de son parc... Attendez donc!... Je dois connaître ce nom-là...

Sur ces entrefaites, l'auteur d'*Emile* et de *la Nouvelle Héloïse* se mit sur son séant. Il avait entendu épeler son nom. Il dit alors :

— Je suis Jean-Jacques...

Ces deux noms, ajoutés au précédent, furent suffisants pour renseigner M. de Saint-Fargeau qui s'empressa autour du vieillard.

Quant à la paysanne, elle entendit deux mots qui n'ajoutèrent rien à son savoir.

Elle tourna ses regards du côté de ses vaches.

Ce qui est arrivé à Jean-Jacques est de l'histoire ancienne. Il a été méconnu d'une paysanne ; soit ! mais pensez-vous que si Rouget de Lisle vivait de nos jours, il serait mieux fêté que son devancier? Pour moi, je suis fixé à cet égard. Mon avis est que toutes les fois qu'un nom est mis en oubli par les libraires, il est fort difficile qu'il se fasse reconnaître des passants. Aujourd'hui surtout où le positivisme a fait d'immenses progrès, et que l'on a augmenté le nombre de ses gardeuses de vaches, je conseille aux pauvres auteurs de ne point s'aventurer dans ce vaste domaine. Les spéculations de la Bourse sont les seules qui occupent sérieusement les esprits. L'argent sonne mieux à l'oreille qu'un nom dont la gloire se dissipe en fumée.

Et puis, il est si aisé de ternir la gloire d'un nom lorsque l'on ne tient pas à perdre le sien. Peu de gens s'occupent d'entretenir

les tombes; mais il y a des mains profanes qui se plaisent comme le temps à détruire les plus belles couronnes d'immortelles.

Le souvenir des morts est pourtant un culte sacré! On ne devrait pas lui léguer des épines au lieu de fleurs, hélas! la jalousie joue un grand rôle dans ces sortes d'injures.

M. Perrotin a travaillé toute sa vie à former la couronne de gloire de Béranger. Il n'a fallu qu'un seul jour à des envieux pour essayer de rompre les fils de cette couronne. Le nom de notre grand chansonnier mourra-t-il? Je ne le pense pas! Ni le sien, ni celui de M. Perrotin ne périront. J'y enlace aussi celui de Rouget de Lisle pour les mettre dans un seul médaillon; car tous trois sont inséparables. C'est ce que j'essayerai de prouver par la suite au lecteur.

N'ayant pas eu l'avantage de connaître Rouget de Lisle, il ne m'aurait pas été possible de fournir sur lui des détails intéressants, si je n'avais eu pour me renseigner l'ami dévoué qui l'a vu mourir entre ses bras.

Cet ami, c'est M. Gindre de Mancy, le compatriote de Rouget de Lisle, et l'auteur des *Échos du Jura,* de ces chants si doux et si harmonieux que l'on croit, en les lisant, entendre le souffle animé de Virgile agiter le feuillage et les fleurs.

C'est à lui qu'appartient le droit de chanter dignement le grand nom du poëte musicien que la France a perdu.

Aussi l'a-t-il fait dans un ouvrage de sa composition intitulé: *La gloire militaire de la Franche-Comté.* Voici ce qu'il dit dans cette œuvre mâle et courageuse qui a été couronnée en 1844 par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Viens m'inspirer ici, notre immortel Tyrtée !
Verse d'en haut ton souffle en mon âme agitée,
O toi, dont j'aspirai le suprême soupir,
Et qu'en mes bras j'ai vu, pour jamais, t'assoupir !
Viens ! que ta voix encore et m'anime et m'enflamme,
Sur nos monts frémissants lève encor l'oriflamme,
Et vois comme aux accents de ton hymne vainqueur,
Nos bataillons serrés marchent du même cœur !
Moins pressés sont les flots que l'océan soulève,

Moins terrible la voix des tempêtes s'élève,
Quand, de leurs antres sourds, Dieu déchaîne les vents,
Qu'il pousse devant lui leurs escadrons mouvants....

M. Gindre de Mancy a consacré, en outre, deux notices biographiques à la mémoire de Rouget de Lisle. Nous y puiserons parfois des détails, avec la permission de l'auteur; car ces notices sont les meilleures que nous ayons.

Il est vrai qu'une notice, également sur Rouget de Lisle, a été publiée en 1848 par M. Félix Pyat; mais elle ne dit que peu de mots sur l'homme, et semble ne prodiguer des louanges qu'à *la Marseillaise*.

Dans cette courte notice, M. Félix Pyat, en reconnaissant d'abord Rouget de Lisle comme auteur du chant sublime qui a fait le tour de l'Europe, se résume en disant tout aussitôt :

« Mais non, ce n'est pas lui qui a fait *la Marseillaise* ; il l'a chantée, voilà tout ! L'auteur, le véritable auteur de *la Marseillaise*, c'est le peuple, le peuple tout entier, avec son horreur de l'esclavage,

de l'étranger; avec sa foi dans la liberté, la patrie; avec toutes ses craintes et ses espérances; avec son enthousiasme infini et son éternelle poésie. »

Ici je m'arrête; car je trouve l'image un peu exagérée. Mais il faut se reporter à l'époque où M. Félix Pyat a écrit ces lignes. C'était en 1848, un peu après le mois de février. Les pavés de la rue étaient à peine remis en place. Le peuple avait agi... il fallait bien lui prodiguer de l'encens.

Rouget de Lisle, se trouvant hors de la scène n'avait plus qu'à se tenir derrière le rideau pour écouter le chant de *la Marseillaise*, et ne point réclamer ses droits d'auteur. Nous retrouverons dans sa vie plus d'un point de modestie semblable.

Maintenant que j'ai dit que Rouget de Lisle aimait volontiers à s'effacer, cherchons à mettre ses actes et ses œuvres en relief.

II

Notre histoire de France nous apprend qu'en l'année 1760 une bataille fut livrée à Corback, et gagnée par le maréchal de Broglie, sur trente mille Hanovriens qui laissèrent douze pièces de canon au pouvoir de nos soldats victorieux.

Cette bataille fut une gloire sans doute pour le règne de Louis XV; mais l'année 1760 réservait une autre gloire à la France, puisqu'elle lui a donné Claude-Joseph Rouget de Lisle. C'est le 10 mars de cette mé-

morable année, qu'il naquit à Lons-le-Saunier, département du Jura.

Son père remplissait à l'époque les fonctions d'avocat du roi. Celui-ci était lui-même le fils d'un échevin qui lui avait légué plus d'honnêteté que de fortune; car il ne possédait qu'un petit domaine sur les hauteurs de Montaigu, village peu distant de Lons-le-Saunier, et dans lequel Rouget de Lisle passa les premières années de son enfance.

M. Gindre de Mancy a su peindre en trois vers la position de Montaigu :

Là, contre les rochers, adossé comme un aire,
Montaigu vers le ciel lève sa tête altière,
Et plane sur un vaste, un immense horizon.

Ce village se trouve, en effet, comme un nid au sommet d'un roc. Il est situé au midi de Lons-le-Saunier. Les maisons y sont pour la plupart bâties à pic, et présentent de loin, aux yeux du voyageur qui

parcourt la route de Genève, un amphithéâtre des plus pittoresques.

La maison où Rouget de Lisle vint au monde est proche d'un vieux manoir, où s'était retiré le fier et audacieux Lacuzon, chef de partisans de l'indépendance franc-comtoise, sous Louis XIV, et dont les fameux exploits ont été cités par Charles Nodier.

Ce manoir avait des grottes et des souterrains. La maison de Rouget de Lisle, plus simple d'apparence, n'a jamais renfermé qu'une honnêteté bourgeoise. Le jeune Joseph trouva néanmoins chez elle de quoi satisfaire à tous les besoins de la vie, et n'y manqua jamais de rien.

Il avait les bons conseils d'un père et la tendre affection d'une mère qu'il chérissait.

Doux souvenirs que ceux-là, pour un fils qui se les rappelle quand il est homme !

Et Rouget de Lisle s'en souvint toujours avec bonheur.

Quelle poésie plus suave et plus déli-

cieuse que celle de Montaigu, que nous avons distraite des *Cinquante Chants français* pour la donner tout d'abord!

C'est le cœur de Rouget de Lisle qui parle et non sa plume. Une douce musique accompagne le chant du pays natal.

L'auteur l'a intitulé élégie, sans doute en raison des sentiments touchants qu'il renferme.

Le voici dans toute sa pureté :

Séjour charmant de mon enfance,
Lieu d'amour et de souvenirs,
Où, dans les bras de l'espérance,
Je fus bercé par les plaisirs;
Toit paternel, champêtre asile
Où tout me plaît et m'attendrit,
Quels jours riants, quel sort tranquille
Vous retracez à mon esprit.

Ici ma douce et tendre mère
Épia mes premiers accents;
Ici l'œil inquiet d'un père
Surveillait mes défauts naissants.
Aux jeunes accords de ma lyre,
Ici, plein d'un trouble enchanteur,

Je vis la beauté me sourire
Et sentis palpiter mon cœur.

Salut, tours, antique chapelle,
Ornements de ces beaux lointains ;
Forêt dont l'ombre solennelle
Protégea mes jeux enfantins !
Salut, mont aux cimes glacées !
Salut, sommets audacieux,
Qui, frappant mes jeunes pensées,
Avec vous les portiez aux cieux.

Que j'aime le calme qui règne
Sous ce beau ciel d'or et d'azur !
Qu'avec délices je me baigne
Dans cet air balsamique et pur !
Qu'avec délices je m'éveille
Aux sons rustiques et connus
Qui font renaître à mon oreille
Les temps qui ne reviendront plus...

Lieu chéri, pendant les orages,
Tu fixais mon œil rassuré :
Je vins, tout froissé des naufrages,
Te croyant le port désiré.
Vain espoir ! séduisant mensonge !
Projets si doux sans avenir !
Ah ! pour moi vous êtes un songe
Que je tremble de voir finir.

Toit paternel, champêtre asile,
Lieu de souvenirs et d'amour !
Loin de vous s'il faut qu'on m'exile,
Hélas ! ce sera sans retour.
Errant aux rives étrangères,
Nulle à mes yeux n'aura d'attraits :
Vous eûtes mes amours premières;
Vous aurez mes derniers regrets...

Rouget de Lisle a su prévoir un fatal avenir, en faisant d'avance ses adieux à Montaigu ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Nous avons d'autres peines à raconter. L'homme n'en a-t-il pas dès le début de la vie? N'en procure-t-il pas aussi à ses parents?

Disons donc que le jeune Joseph, au sortir du berceau, faillit causer à sa mère un chagrin mortel.

C'était au mois de juin 1762, un an après la prise de Pondichéry par les Anglais qui continuaient de se rendre maîtres de nos forts et de nos citadelles, tant sur la côte

du Malabar que sur celle de l'île de la Martinique.

Le soleil de Louis XV pâlissait, mais celui de nos campagnes était radieux; Montaigu tout le premier; car il recevait sur ses monts accidentés les rayons de l'astre bienfaisant, et il était doré par ses feux.

Un beau jour, l'alouette avait chanté par deux fois sa chanson matinale à l'approche des faucheurs et des faneuses dans les prés. Ce jour-là aussi madame Rouget de Lisle, l'épouse de l'avocat du roi, avait pressé par deux fois son petit Joseph sur son sein avant de le confier un moment aux soins d'une gouvernante; puis elle était allée rejoindre dans son cabinet M. l'avocat du roi qui récitait gravement un long plaidoyer devant une glace.

Il ne fallait, hélas! que ce moment d'abandon pour que le deuil s'introduisît dans la famille. L'enfant, qui la veille encore suçait le lait maternel, mais qui de bonne heure s'était affranchi des lisières, venait de

tromper la surveillance de sa gouvernante. Il avait dépassé le seuil de la porte et s'était glissé hors du logis.

César, le chien de garde de la maison, fut le seul qui s'aperçut de la fuite de l'enfant; mais il n'osa le retenir par sa robe.

Au même instant, un couple de bohémiens qui traversait le village passa de ce côté.

On avait remarqué que l'homme, fort mal accoutré et d'un abord assez dur, portait un havre-sac sur son dos, et tenait un bâton noueux à la main. Sa femme, espèce de chauve-souris sans cheveux, quoiqu'elle eût les sourcils peints, portait l'habit chamarré des diseuses de bonne aventure, et n'avait pour toute ressource qu'un jeu de cartes dans la main.

Ce couple hideux n'eut pas plutôt jeté les yeux sur l'enfant abandonné, que la bohémienne aussi vive que l'éclair de joie qui brilla dans son regard, se baissa au niveau

de Joseph, l'enleva rapidement et le cacha sous son tablier, pour mieux dissimuler son vol.

Mais l'enfant était vigoureux. Il poussa des cris que les efforts de la bohémienne ne purent étouffer... César, qui entendit ces cris d'alarme, accourut en toute hâte et mordit si bien les mollets de la ravisseuse, qu'elle fut obligée de lâcher les pans de son tablier. Joseph fut sauvé!

César, heureux de son triomphe, aurait volontiers ramené son jeune maître sur son dos, si la gouvernante, prévenue par le bruit qui s'était fait entendre dans la rue, ne se fût empressée d'accourir à la suite du chien courageux...

Madame Rouget de Lisle, en retrouvant son fils, versa des larmes de joie et de bonheur.

Quatre ans plus tard, notre jeune héros procurait une autre émotion à sa mère.

La mode, cette fée extravagante, qui fait des présents de toute nature et de tous les

goûts, aux hommes comme aux enfants, n'avait pas encore doté ceux-ci de trompettes et de tambours avec la générosité qui lui fut reconnue après 1789.

On ne connaissait pas à cette époque la petite bascule que la mode donna plus tard aux enfants pour guillotiner les mouches et les lézards, non plus que ce bijou façonné en or pour servir de breloques à la suite des chaînes de montres.

Or, pour en revenir à Joseph Rouget de Lisle qui aimait passionnément la musique, nous dirons qu'il n'avait aucun instrument qui pût charmer son oreille, et que son cœur se plaignait de ne battre que fort rarement au bruit du tambour qui ne troublait pas souvent le village de Montaigu.

Un jour cependant, il y eut concert instrumental sur la place publique du marché. Joseph s'y aventura, et comme l'enfant qui souhaite longtemps de voir apparaître l'arbre de Noël pour jouir de ses présents, il fut émerveillé du concert et des musiciens

ambulants, et battit des mains avec transport.

Voici ce que M. Gindre de Mancy raconte lui-même à ce sujet.

« La naïve expression de sa joie frappa le chef de la bande, au point qu'ayant pris l'enfant dans ses bras, il le plaça sur un grand cheval chargé des timbales, et mit entre ses mains les baguettes de l'instrument sonore. Lui, sans s'étonner, sans paraître aucunement déconcerté, se mit aussitôt à frapper à droite et à gauche, toujours parfaitement en mesure, et fit sa partie comme un musicien consommé. Le jeu même lui plut tellement que, lorsque les concertants s'éloignèrent, sans plus de souci de sa mère ni de la maison paternelle, le jeune mélomane, toujours monté sur son grand cheval, les suivit assez loin hors du village. Un domestique enfin le rejoignit et le ramena à sa mère éplorée.

« — Eh quoi ! Joseph, lui dit-elle en l'embrassant, as-tu pu m'oublier ainsi ?

« — Oh! pardon, chère maman, lui répondit l'enfant, je vous aime toujours! mais ils jouaient si bien du violon... »

Rien ne fut plus aisé à la tendre mère que d'acheter un violon à son cher Joseph pour le contenter et le retenir désormais à la maison; mais, le père plus occupé de l'instruction de son fils que des talents d'artiste qu'il pouvait avoir par la suite, le plaça au collége de Lons-le-Saunier où il fit ses études, non sans laisser voir son goût prononcé pour la poésie.

Vers l'âge de quinze ans, Rouget de Lisle alla passer ses vacances chez une dame de ses parentes qui avait l'honneur d'être attachée à la personne de la reine, et qui occupait un appartement dans le château de Versailles.

Le jeune homme, tourmenté comme toutes les belles âmes par le désir ardent de voir, de connaître et de s'instruire, après avoir vu et admiré toutes les beautés du parc de Versailles et les richesses du châ-

teau, désirait rencontrer les hôtes de ce charmant domaine. Il s'en était ouvert un jour à sa parente qui lui avait dit d'être discret.

Mais voilà qu'un matin il entend courir dans les appartements et frapper d'une certaine manière à la porte de la chambre où il se trouvait.

— C'est la reine ! fit tout bas la parente de Rouget de Lisle, en mettant deux doigts sur sa bouche pour inviter le collégien à garder un profond silence.

Puis elle ajouta :

— Cachez-vous vite derrière le rideau de l'alcôve, afin que l'on ne me gronde pas de vous avoir reçu chez moi.

Joseph aurait bien voulu dire non, mais il aimait sa parente, et l'obéissance l'emporta dans le moment, sur le sentiment de curiosité.

Marie-Antoinette entra dans la chambre, et ne s'aperçut de rien. Elle était suivie de madame Elisabeth, sœur du roi. Et quand

elles furent devant la parente de Rouget de Lisle, une vieille amie pour elles, les princesses se dépouillèrent de tout voile d'étiquette pour se livrer entièrement aux jeux innocents qui étaient encore de leur âge.

Rouget de Lisle, qui sentait aussi du vif-argent bouillir dans ses veines, et qui aurait volontiers pris part aux plaisirs bruyants qu'il entendait sans pouvoir même y assister, se lassa de sa cachette qu'il considérait déjà comme une prison, et il en sortit précipitamment.

Le bond spontané qu'il fit produisit le même effet que celui d'un jeune cerf qui s'élancerait au milieu de deux tremblantes gazelles.

On voulut fuir à son approche. Rouget de Lisle s'apercevant du trouble qu'il venait de causer, comprit sa faute, et bais. a humblement la tête pour dérober sa honte de collégien devant le regard imposant des deux princesses dont il avait suspendu les jeux.

Celles-ci, cependant, revinrent sur leurs pas avec un léger sourire; car elles virent qu'elles étaient en présence d'un enfant. Marie-Antoinette prit même le soin de le questionner sur le but de sa visite.

Rouget de Lisle répondit :

— Je prie très-humblement Votre Majesté de ne pas gronder ma parente si elle a consenti à me recevoir près d'elle. C'est moi, en quelque sorte, qui l'y ai obligée par mes désirs pressants. Elle m'avait dit tant de bien de la reine, qu'elle était si belle, si bonne et si charitable, que jai voulu voir la reine !

Cette réponse naïve et touchante à la fois ne fit pas attendre le pardon qu'elle sollicitait.

Les deux princesses l'accordèrent gaiement et reprirent leurs jeux comme s'ils n'eussent pas été interrompus...

Après avoir terminé ses études au collége de Lons-le-Saunier, le jeune élève, qui s'y était distingué, emporta avec lui quel-

ques ébauches littéraires et des pièces de vers qui témoignaient déjà de son goût prononcé pour la belle et bonne poésie. Son père le plaça alors dans une école militaire spéciale où il s'adonna tout entier aux plans et aux mathématiques avec une aptitude remarquable. C'est comme officier du génie qu'il sortit de l'école. Son brevet lui fut délivré à Mézières, et il se livra à la carrière des armes. Lorsque la révolution de 1789 éclata, il était capitaine. Ce fut comme défenseur de la patrie qu'il fut trois ans plus tard incorporé dans l'armée du Rhin pour aller châtier l'insolence du duc de Brunswick.

III

Ce fut une bien grande époque que celle de l'ancienne révolution. En accomplissant de grands actes, elle forma promptement des grands hommes. Louis XVI avait le cœur jeune; il suivit forcément le flot impétueux de cette génération jeune aussi et qui désirait le progrès avec tous ses devoirs humanitaires. Il y souscrivit à ce progrès des gens honnêtes, et concéda au peuple les droits de liberté qu'il demandait, sans s'occuper s'il lui en resterait plus tard à

lui-même pour défendre sa royauté. Mais enfin, sous cette ère de l'émancipation de la France, on respirait et l'on parlait librement sans craindre les murs de la Bastille.

Rouget de Lisle fut un partisan dévoué de 1789. Il salua de son épée l'aurore de la Révolution, et s'il ne la suivit pas dans toutes ses phases, il n'en resta pas moins toute sa vie l'homme intègre de 1789.

Lorsqu'il eut mission avec ses frères d'armes de repousser sur nos frontières les ennemis de la France, son amour pour la gloire et la liberté de sa patrie lui inspira des chants magnanimes. Il composa alors *la Marseillaise*.

C'est avec juste raison que tout le monde s'accorde à dire que *la Marseillaise* est un chef-d'œuvre. Mais une œuvre, si belle qu'elle soit, ne vient pas seule et sans étude.

Un peintre ébauche une multitude de petits tableaux avant d'exposer une grande toile au grand jour de l'exposition. Un chef-

d'œuvre est rarement un coup d'essai.

Rouget de Lisle n'a pas débuté par *la Marseillaise.* La grande page a été précédée de petites, et c'est en réunissant toutes ses pages que l'auteur a publié en 1796 un volume assez fort, intitulé : *Essais en vers et en prose,* et qu'il a dédié au grand compositeur, à son ami Méhul. Ce volume contient toute espèce de littérature : le conte, la fable, le madrigal, le bouquet à Chloris et le chant national; tout s'y marie à merveille, de même que les plus belles fleurs s'unissent à de plus légères pour former un bouquet.

Il y a des poésies fort gracieuses dans le bouquet de Rouget de Lisle, ou, pour mieux dire, dans ses *Essais en vers et en prose.* On y remarque un *Hymne à la Raison* qui est fort beau; celui *au Printemps* qui est frais et attrayant; puis un coquet rondeau : *Pierrot Joli,* et la pièce que l'on va lire ci-après, laquelle est un portrait d'auteur.

MOI.

Parler sans art,
Penser sans fard,
C'est ma devise.
Aller, venir,
Rester, courir,
Veiller, dormir,
Tout à ma guise,
C'est mon plaisir.
Femme discrète
Et joliette,
Mais pas coquette,
C'est mon désir.
Pour la patrie
Donner ma vie,
C'est mon espoir.
Mauvaise tête,
Le cœur honnête,
C'est mon avoir.
Amour extrême
Aux bonnes gens,
Guerre aux méchants,
C'est mon système.

Ajoutons que ce sont de hardis essais, puisqu'on trouve parmi eux *la Marseillaise* sous le titre de *Chant des Combats*, vulgai-

rement *l'Hymne des Marseillois*. J'estime que le volume a dû être goûté dans son temps. On ne le trouve plus aujourd'hui chez les libraires.

Il est rare et fort rare ! heureux ceux qui le possèdent.

Un parent de Rouget de Lisle a eu la satisfaction, après des recherches inouïes, de rencontrer ce livre chez un collectionneur, et s'est empressé de l'acheter.

On y lit, sur le premier feuillet, une note de la main de Rouget de Lisle, indiquant que l'offrande en avait été faite au général Hoche.

C'est une riche trouvaille que ce livre, puisqu'il a appartenu un moment à un personnage de l'histoire.

On dit, c'est un bruit auquel on a peut-être tort d'ajouter foi, que Carnot, mécontent pour cause, de l'une des poésies du recueil, aurait donné l'ordre de faire bonne justice de tous les exemplaires des *Essais* de Rouget de Lisle, et qu'on les aurait

détruits pour obéir au ministre de la guerre.

Ce fait, s'il est vrai, expliquerait naturellement la raison pour laquelle le parent du poëte a cheminé si longtemps avant de trouver sur sa route ce qu'il cherchait.

Le livre donné au général Hoche n'a pas subi le sort commun de ceux condamnés à périr.

Il y a donc eu, comme dans l'histoire sainte, un Moïse épargné, et *la Marseillaise* a été sauvée avec lui !

Hâtons-nous de dire aussi qu'elle n'aurait pas été perdue pour cela, puisque les hommes, les femmes, les enfants, nos soldats, tous les citoyens de la France, la chantaient depuis plus de trois ans.

Nous citerons l'époque de sa création :

C'est au mois d'avril 1792 que Rouget de Lisle la lança comme une bombe qui éclata au milieu de l'armée.

Et voici à quelle occasion :

Ici, pour plus d'exactitude, nous transcrivons les renseignements contenus dans une

lettre adressée de Nancy, le 28 janvier 1864, à M. Gindre de Mancy, par madame Voïart, dont nous aurons à parler plus amplement dans les derniers chapitres de ce volume, bien que son nom connu en littérature, ait déjà parlé suffisamment en sa faveur.

« ... Pour ce qui concerne la véritable origine de *la Marseillaise*, votre version, celle du souper chez Dietrich, est la bonne. Je l'ai entendu conter vingt fois à Rouget de Lisle. Pendant ce repas, où il fut question d'un chant de guerre qu'on désirait pour le départ de l'armée qui devait avoir lieu le surlendemain, Dietrich dit à notre ami : — Voyons, Rouget, vous qui êtes poëte et musicien, faites-nous donc quelque chose qui vaille la peine d'être chanté. On nous a envoyé de Paris des espèces de ponts-neufs sans caractère et sur des paroles insignifiantes !... Le modeste jeune homme s'en défendit d'abord, alléguant les difficultés, le peu de temps. Mais la jeune et brillante assemblée applaudit avec trans-

port à la proposition de son président! — Oui! oui! Rouget, fais-nous cela; fais-nous un chant de guerre que nous chanterons joyeusement tous ensemble!... Et pour l'exciter on remplit coup sur coup son verre de champagne mousseux. Il cède à tant d'instances; il dit qu'il essayera, et sort enfin du souper vivement impressionné par les discours belliqueux qu'il vient d'entendre... En traversant les rues alors silencieuses, mais encombrées de chariots de guerre, de canons, de faisceaux d'armes, l'enthousiasme s'empare de lui. Rentré dans sa chambre garnie, il saisit *son violon*, et, tout en chantant la phrase musicale, les paroles venaient presque à son insu s'offrir d'elles-mêmes au rhythme guerrier qui résonnait dans sa pensée. — Car, m'a-t-il dit, je ne les écrivis que pour garder l'ordre qu'elles devaient occuper dans la mélodie. »

Ce récit s'accorde parfaitement du reste avec la déclaration formelle de Rouget de

Lisle qui, dans la publication de ses *Cinquante Chants français*, s'exprime en ces termes par une note placée en tête de *l'Hymne des Marseillais* (chant n° 23).

« Je fis les paroles et l'air de ce chant à Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre, fin d'avril 1792. Intitulé d'abord *Chant de l'armée du Rhin*, il parvint à Marseille par la voie d'un journal constitutionnel rédigé sous les auspices de l'illustre et malheureux Dietrich. Lorsqu'il fit son explosion, quelques mois après, j'étais errant en Alsace sous le poids d'une destitution encourue à Huningue pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du 10 août, et poursuivi par la proscription immédiate qui, l'année suivante, dès le commencement de la Terreur, me jeta dans les prisons de Robespierre, d'où je ne sortis qu'après le 9 thermidor.

« (R. D. L.) »

Une gravure de Cottin, d'après le tableau original peint par Pils, et appartenant au

ministère de l'intérieur, représente la famille du maire de Strasbourg, au milieu de laquelle, debout et le front découvert, se trouve le capitaine Rouget de Lisle.

Ce maire écoutant avec un intérêt mêlé de surprise le poëte noble et majestueux qui déclame *le Chant de l'armée du Rhin,* tandis qu'une jeune fille l'accompagne sur le piano, c'est Dietrich, l'ami des arts et de la constitution. Il fut plus tard inquiété, ainsi que les siens, et conduit à Paris où il fut décapité.

Rouget de Lisle témoignait quelquefois par une larme tout le regret qu'il avait eu d'apprendre les malheurs de cette honorable famille. Cette larme renfermait sans doute un sentiment d'amour que la Terreur avait détruit aussi. Mais comme il ne nous appartient pas de sonder ce mystère, nous respecterons le secret de celui qui voulut vivre seul sur la terre après avoir été séparé de ses affections les plus chères...

Il fit donc la musique et les paroles du *Chant de l'armée du Rhin.*

Eh bien! malgré la déclaration honnête et sincère du brave officier; car nous y croyons, il y a des gens qui ne craignent pas de dire hautement le contraire.

Nous en avons trouvé un exemple dans la *Biographie des Musiciens*, 2e édition publiée chez Didot, en 1864.

M. Fétis, homme d'un talent incontestable, s'y exprime de la manière suivante :

« Navoigille est le véritable auteur du chant de *la Marseillaise* dont Rouget de Lisle n'avait composé que les paroles; cependant on a toujours attribué au poëte la part du musicien. Rouget de Lisle ne démentit pas ce bruit, et même après la mort de Navoigille, il eut le tort de donner de nouvelles éditions de ce beau chant, en se l'attribuant. Je possède la plus ancienne édition, publié en 1793, sur une petite feuille volante, semblable à toutes celles

des airs d'opéras et des chants patriotiques qu'on vendait alors *six sous* à la porte du théâtre. Elle a pour titre : *Marche des Marseillais*, paroles du citoyen *Rouget de Lisle*, musique du citoyen *Navoigille*, à Paris, chez Frère, passage du Saumon, où l'on trouve tous les airs patriotiques des vrais sans-culottes. »

Nous en sommes fâché pour le citoyen Navoigille, s'il est venu au monde un an après Rouget de Lisle ; mais il existe un exemplaire intitulé : *Marche des Marseillais*, chantée sur différents théâtres (sans nom d'auteur ni des paroles ni de la musique) édité en 1792, sur format in-octavo par l'imprimerie du Ministère de la guerre, rue Favart, à Paris.

D'un autre côté, M. Fétis, qui a été induit en erreur par la *feuille volante* de 1793, n'a sans doute pas eu sous les yeux les *Essais en vers et en prose* dont nous avons parlé ; sans cela, il aurait reconnu que, dans cette édition, imprimée en 1796, Rouget de

Lisle a eu le soin de dire : « Toutes les pièces lyriques de ce recueil marquées d'un astérisque ont été mises en musique par l'auteur des paroles. » Et parmi ces pièces on trouve précisément *le Chant des Combats ou Hymne des Marseillois*, qui est marqué d'un astérisque.

Or, combien de fois faut-il répéter : *Je me nomme Rouget de Lisle*?

Et puis encore, tous les grands maîtres et les grands compositeurs de musique n'ont-ils pas exprimé l'avis que nul autre que l'auteur des paroles n'avait pu faire la musique d'une œuvre où tout est incontestablement beau, poésie et chant? Les deux ne forment qu'une seule et même inspiration. Il n'y a plus qu'un moyen à employer si l'on n'est pas de cet avis, c'est de faire don de l'œuvre entière au sieur Navoigille, en disant que c'est lui qui a créé *la Marseillaise*, et... personne n'y ajoutera foi, attendu qu'il n'a fait valoir aucun droit à cet égard, ni en 1792, ni en 1796.

D

Rouget de Lisle est né musicien; mais il a fait tour à tour de la musique et de la littérature, pour prouver aussi qu'il était poëte.

Il a vécu des œuvres de sa plume et de son violon. Au moment de mourir... il a dù prononcer tout bas :

Amour sacré de la patrie.

C'est la dernière note harmonieuse qui s'échappa de sabouche.

Mais ne faut-il pas, quand le cygne n'est plus, qu'on lui arrache ses plumes? Les plus belles sont les meilleures à prendre.

Laissez donc à Rouget de Lisle sa *Marseillaise!* car c'est lui qui a composé d'un seul trait d'union le chant et les paroles, *l'Ame et le Corps*, comme il le disait.

Rouget de Lisle était un homme franc et loyal, qui n'aurait pas su mentir à sa conscience. Ce qu'il a dit à madame Voïart, celle-ci l'a répété, et ce qu'il a écrit lui-même dans son livre des *Cinquante Chants français*, est la vérité du testament. Il faut la respecter!

Un mot encore :

A l'époque où le sieur Navoigille publiait à Paris *la Marche des Marseillais* dont il avait soi-disant fait la musique, Rouget de Lisle gémissait au fond d'une prison. Pouvait-il défendre ses œuvres? La Terreur ne lui en aurait donné ni la facilité, ni le temps...

La question tombe d'elle-même, avec la fraude du citoyen Navoigille.

Il y avait d'ailleurs plusieurs *Marseillaises* qu'on chantait alors et auxquelles Rouget de Lisle est demeuré étranger.

Son hymne de guerre, le voici : M. Gindre de Mancy en possède la musique primordiale, notée et corrigée de la main de l'auteur. C'est un précieux autographe.

Allons, enfants de la patrie !
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (*bis*).
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?

Ils viennent, jusque dans nos bras,
Égorger nos fils, nos compagnes!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons :
Marchez (*bis*), qu'un sang impur abreuve nos sillons,

CHŒUR.

Aux armes, citoyens! formons nos bataillons :
Marchons (*bis*), qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français! pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!...

Aux armes, citoyens!...

Quoi! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers!
Grand Dieu! par des mains enchaînées,
Nos fronts sous le joug se ploîraient!
De vils despotes deviendraient
Les moteurs de nos destinées!...

Aux armes, citoyens!...

Tremblez, tyrans! et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre :
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre....

Aux armes, citoyens!...

Français! en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups :
Épargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous.
Mais le despote sanguinaire,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère!...

Aux armes, citoyens!...

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, liberté chérie!
Combats avec tes défenseurs.
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire....

Aux armes, citoyens!...

L'éclair, la foudre, le canon... rien ne fit plus d'effet, rien ne fut plus majestueux et plus imposant que ce chant mâle et sonore lorsqu'il se fit entendre pour la première fois.

Nos soldats, qui n'ont jamais tremblé, avaient été étonnés, subjugués par lui. C'était une commotion qu'ils avaient reçue et qui les poussait en avant. Marchez, marchons!...

Ils disaient en relevant la tête :

— A la bonne heure! voilà un chant gaillard qui sait nous commander. *Il a des moustaches.*

Dans les *Victoires et Conquêtes des Français*, ouvrage édité en 1821, par Panckoucke, on a ajouté une stance à l'hymne des *Marseillais*, et elle a été copiée dans *la Marseillaise* illustrée par Charlet, que M. Félix Pyat a accompagnée d'une notice.

Cette stance, nous la reproduisons avec réserve.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;

Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre....

Aux armes, citoyens !...

Deux autres stances, non imprimées, furent chantées comme appartenant à *la Marseillaise*. L'une d'elles, composée à propos des arbres de liberté, est d'une touche élégante. Rouget de Lisle aurait pu très-certainement s'en déclarer l'auteur, s'il n'eût pas été en tout et partout l'honnête Rouget de Lisle.

Donnons-la au lecteur :

Arbre sacré, reçois le gage
De notre amour et de nos vœux ;
Puisses-tu grandir d'âge en âge,
Et couvrir nos derniers neveux.
Que sous ton ombre hospitalière
Le guerrier rencontre un abri ;
Que le pauvre trouve un appui,
Et que tout Français trouve un frère !...

Aux armes, citoyens !...

Nous avons fait une réserve à l'occasion de la stance qui a été publiée à la suite des six couplets de *la Marseillaise*, et cela dans le but de terminer ce chapitre par une anecdote qui non-seulement est vraie, mais qui ne manque pas d'un certain sel. Elle donnera un échantillon de la franchise de Rouget de Lisle, tout en atteignant le flatteur qui ne vit pas toujours aux dépens de celui qui l'écoute ; car il faut bien le dire, Rouget de Lisle, qui avait ses amis, a eu aussi ses flatteurs.

On lui adressait, au temps heureux de sa retraite, des compliments exagérés sur ses œuvres. Il les recevait avec complaisance, de même que Béranger recevait de son côté les louanges fastidieuses que certaines gens lui prodiguaient pour se faire encenser eux-mêmes. C'est l'effet du miroir qui renvoie à la personne qui le tient la figure qui est placée devant lui.

Rouget de Lisle était le miroir, certain jour qu'un jeune visiteur le salua.

Comme on doit naturellement le penser, la conversation eut pour sujet la littérature. On parla de la poésie, et la moderne ne fut pas digne d'être comparée à l'ancienne.

— On ne fait plus de chansons aujourd'hui, disait avec affectation le visiteur.

— Vous croyez, répondit Rouget de Lisle. L'ami Béranger en compose de nouvelles tous les jours.

— Je le tiens pour une exception, répliqua le jeune homme en s'animant par degrés. Lorsque je parle du présent, j'excepte Béranger comme étant un ancien grand maître aussi bien que l'auteur de *la Marseillaise*. Quel homme, en effet, produirait de nos jours un chant aussi vaillant, aussi magnanime que celui de *la Marseillaise?* Il n'y aura jamais deux Rouget de Lisle !

— J'accepte jusqu'à un certain point votre compliment; mais je vous ferai observer que *la Marseillaise* a plusieurs stances, et qu'elles ne sont pas toutes de même valeur. Laquelle préférez-vous?

— Elles sont toutes sublimes! objecta le flatteur. Cependant j'avouerai que jaffectionne singulièrement la dernière.

— Rappelez-moi donc les premiers vers de cette stance, dit avec intention Rouget de Lisle. La mémoire se perd avec l'âge...

— La mienne a toute sa fraîcheur, reprit le jeune homme.

Et il allait réciter complétement le couplet :

Nous entrerons dans la carrière, etc.

Quand Rouget de Lisle l'interrompit :

— Vous les trouvez beaux ces vers, monsieur? lui demanda-t-il avec aménité.

— Fort beaux!

— Je suis doublement flatté de votre éloge, que je crois sincère, mais, ajouta-t-il en souriant, le couplet que vous vantez n'est pas de moi.

IV

Les événements du 10 août 1792, et par suite desquels la déchéance de Louis XVI fut prononcée, sont trop connus pour que nous les rapportions dans ce livre. Nous n'avons d'ailleurs pas l'intention de discuter la valeur des faits qui se sont accomplis au moment d'une tempête révolutionnaire. Nous voulons seulement rappeler une époque qui se rattache à la vie de Rouget de Lisle, et qui brisa sa carrière militaire.

L'officier du génie nous a dit lui-même,

de son propre aveu, qu'il avait refusé à Huningue de donner son adhésion à la manifestation populaire, et qu'il avait encouru pour ce refus une disgrâce qui lui enleva son épée en 1793.

Il fut destitué, proscrit et obligé de se réfugier dans l'Alsace, pour n'avoir pas sanctionné par son vote le renversement du trône et fêté l'anniversaire du 10 août.

En homme d'honneur, il accepta son exil; car il se croyait lié par son ancien serment et ne voulait pas prêter celui à la haine des rois.

Elle se reposa donc cette épée qui avait brillé devant le soleil des combats et les flots harmonieux de *la Marseillaise*, à Jemmapes et à Nerwinde, en présence du duc de Chartres; mais elle ne vendit pas sa liberté.

Rouget de Lisle pensait vivre ignoré, lorsqu'au bout de quelques mois il fut inquiété dans sa retraite et pris par des agents terroristes qui le jetèrent dans une prison à Saint-Germain-en-Laye.

Il eut le bonheur d'en sortir quelque temps après la mort de Robespierre, avec le petit nombre d'individus qui échappèrent aux massacres des prisons et à la guillotine...

Pendant son séjour à Strasbourg, Rouget de Lisle, avait composé, outre son *Chant du Rhin*, une pièce de vers dont il fit aussi la musique, et qu'il appela : *Roland à Roncevaux*. Sa date est du mois de mai 1792, c'est-à-dire peu de jours après la naissance du premier chant.

On trouve le chant national de *Roland à Roncevaux* dans l'édition des *Essais en vers et en prose*, et dans celle des *Victoires et Conquêtes des Français*. Il est en tête des *Cinquante Chants* de l'auteur, et se compose de neuf stances, parmi lesquelles on relit avec plaisir ce beau défi jeté à la face des ennemis de la France.

Combien sont-ils? combien sont-ils?
—Quel homme ennemi de sa gloire

Peut demander combien sont-ils?
Eh! demande où sont les périls :
C'est là qu'est aussi la victoire;
Lâche soldat! combien sont-ils?...
Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

La musique de ce chant national n'est pas aussi forte et aussi énergique que celle de l'*Hymne des Marseillais;* mais on y retrouve des tournures de phrases musicales, si je puis m'exprimer ainsi, qui rappellent l'autre composition. Une réminiscence est permise aux auteurs. C'est du moins la preuve constante de ce qu'ils ont créé en premier lieu.

Le refrain : *Mourons pour la patrie*, n'est pas dépourvu d'harmonie musicale. Le froid de la mort glisse lentement sur les notes qui reprennent leur gravité pour s'éteindre ensuite avec douceur.

Ce n'est pas *la Marseillaise*, sans doute; mais c'est le chant de *Roland à Roncevaux*, et il a sa valeur.

Alexandre Dumas a fait, en collaboration avec M. Maquet, un drame appelé : *Le Chevalier de Maison-Rouge.* On l'a joué, ce drame, au Théâtre-Historique, dont le nom seul existe aujourd'hui. Il fallait aux auteurs un chant sublime, un chant digne de vivre après les girondins, et, ne songeant plus à l'histoire, ils se sont souvenus de Rouget de Lisle. C'est alors qu'ils ont pris le refrain du chant de *Roland à Roncevaux* pour l'ajouter à deux quatrains dont M. Varney a fait la musique en l'intitulant : *Le chœur des Girondins.*

Ces deux quatrains ont leur mérite; mais pourquoi donc avoir créé ces chétifs couplets en faveur des girondins qui possédaient parmi eux des hommes d'esprit et de talent et qui, au moment de mourir, n'ont pas voulu d'autre chant que celui de *la Marseillaise?*

Les vingt et un condamnés, en sortant du tribunal, et comme on les reconduisait à la Conciergerie, se mirent à chanter en chœur

les quatre premiers vers de la strophe de l'*Hymne des Marseillais.*

Tel est le fait rapporté par le *Moniteur*, et qui a eu lieu le 9 brumaire an II, correspondant au 30 octobre 1793.

M. Thiers, dans son récit de la révolution française, ne nous donne que les deux derniers vers du quatrain :

Contre nous, de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé.

Mais il ajoute que, le lendemain 31 octobre, une foule immense s'étant portée sur le passage des girondins qui marchaient à la mort, on les entendit répéter cet *Hymne des Marseillais* que nos soldats chantaient vaillamment en marchant à l'ennemi...

Rouget de Lisle composa, en juin 1794, le chant intitulé : *le Vengeur,* scène héroïque dont les stances se terminent aussi par ces vers :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

La musique de ce refrain est transposée; mais elle diffère, pour le chant, de celle de *Roland à Roncevaux :*

Ce pavillon dont, sur les mers,
Nous devions soutenir la gloire,
N'aura-t-il vu que nos revers ?
A notre France, à l'univers,
Nous qui jurâmes la victoire,
Pourrons-nous accepter des fers ?...

Pourrons-nous au joug des Anglais
Offrir une tête servile?
Nous, hommes libres, nous Français !
Parmi l'opprobre et les regrets,
Irons-nous vieillir dans leur île,
De leurs mépris dignes objets ?...

Oui, suivons un transport si beau ;
Qu'un noble trépas nous honore;
Pour nous la vie est un fardeau :
Entr'ouvrons les flancs du vaisseau,
Et que nos mains libres encore
A tous nous creusent un tombeau...

Pavillons, flammes, étendards,
Signes de triomphe et de joie,
Brillez sur ces flottants remparts.

O liberté ! de toutes parts
Que ta bannière se déploie
Et charme nos derniers regards...

Voici le moment glorieux ;
Notre immortalité commence ;
Sur l'avenir fixons les yeux.
O terre où dorment nos aïeux,
Chère patrie, ô noble France !
Reçois nos suprêmes adieux...

Ce chant avait été suivi d'un autre plus énergique encore, c'est celui du 9 thermidor (27 juillet 1794).

A cette époque, Rouget de Lisle venait de recouvrer sa liberté. Tallien, le représentant du peuple, avait signé son élargissement, et il était rentré dans la vie privée.

On se rappelle les honorables paroles que Tallien prononça devant la Convention, lorsqu'on lui reprochait les élargissements qu'il provoqua.

« J'aime mieux, disait-il, voir aujourd'hui en liberté vingt aristocrates que l'on reprendra demain, que de voir rester un patriote dans les fers. »

Ne pouvant reprendre son épée, Rouget de Lisle avait repris son violon pour chanter les destins plus heureux de la France.

Chantons la liberté,
Couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan, le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue;
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Dans l'abîme avec quelle adresse
Les monstres savaient t'attirer !
Ils sont prêts à te dévorer ;
Leur regard encor te caresse.
Le pur langage des vertus
Est sur leurs lèvres mensongères ;
Leurs âmes sont les noirs repaires
Où tous les forfaits sont conçus !...

Longtemps leur audace impunie
Trompa notre crédulité :
Ils invoquaient la liberté
Et préparaient la tyrannie.
Le jour, ils maudissaient les rois,
Leurs entreprises sacriléges,
Et la nuit ils creusaient les piéges,
Tombeaux du peuple et de ses droits !...

Voyez-vous ce spectre livide
Qui déchire son propre flanc?
Enivré, tout souillé de sang,
De sang il est encore avide.
Voyez, d'un doigt impérieux,
Comme il désigne ses victimes !
Voyez comme il excite aux crimes
Ses satellites furieux !...

Ce Dieu que proclamaient leurs bouches,
Qu'ils blasphémaient au fond du cœur,
Du peuple éternel protecteur
Contre ses assassins farouches,
Dieu jette un regard menaçant
Sur le tyran, sur ses complices ;
C'en est fait, déjà leurs supplices
Laissent respirer l'innocent....

Pars, vole, active renommée !
Vole aux deux bouts de l'univers,
Du peuple, écrasant ces pervers,
Que la nouvelle soit semée.
Peins-nous, citoyens et guerriers,
Terrassant d'un même courage
Les rois dans les champs du carnage,
Les factieux dans nos foyers....

Vous que l'amour de la patrie
Arma du poignard de Brutus,

Il faut un triomphe de plus ;
Sans lui votre gloire est flétrie.
Jusque dans ses derniers canaux,
Desséchez un torrent funeste ;
Frappez ! exterminez le reste
Des assassins et des bourreaux !...

Voilà une stance qui est terminée de main de maître. L'auteur de *la Marseillaise* n'était pas mort ! Son invocation à Dieu qui venge la France valait bien l'imprécation de Camille contre Rome.

C'est aussi après le 9 thermidor qu'il mit en musique *la Jeune Captive*, ode touchante du malheureux André Chénier, et la romance de Mont Jourdain, qui monta sur l'échafaud quelques heures après avoir légué cette romance à ses compagnons d'infortune.

Tallien comprit qu'un homme ardent comme l'était Rouget de Lisle ne pouvait rester dans l'inaction. Il lui proposa de l'accompagner dans l'expédition de Quiberon, et notre officier le suivit. Tout aussitôt le

général Hoche se l'attacha comme aide de camp.

C'est alors que Rouget de Lisle fit de nouveau briller son épée. Il fut malheureusement blessé en affrontant les dangers de la fameuse campagne, en juillet 1795.

De retour à Strasbourg, en la même année, il conçut l'*Hymne à l'Espérance*, et retoucha l'*Hymne à la Liberté*, qu'il avait composé en 1791, un an avant *la Marseillaise*.

L'auteur explique que l'*Hymne à la Liberté* fut mis en musique par un artiste célèbre (Pleyel), pour l'acceptation du premier acte contitutionnel, demandé en 1796, à l'occasion d'une fête publique au Champ-de-Mars ; puis il ajoute : « Cet air est le seul du recueil qui ne soit pas de moi. »

Voilà un *moi* final qui semble dire encore en bon français : Je suis l'auteur de la musique de *la Marseillaise*.

Nous avons dit nous-même au lecteur que le chant de *Roland à Roncevaux* avait été placé en tête du recueil des *Cinquante chants*

français, et que l'*Hymne des Marseillais* se trouvait être le vingt-troisième chant. Il y a donc entre eux vingt et une romances ou poésies ; mais elles ont très-certainement précédé aussi *la Marseillaise*, attendu que Rouget de Lisle s'est plu à enrichir de sa musique des œuvres anciennes et totalement oubliées.

De ce nombre est une chanson du XIIIe siècle, attribuée à Thibaut IV, comte de Champagne ; une épigramme intitulée *Mécompte d'amour*, et composée en 1527 pour la reine de Navarre, par Marot ; des vers de François Ier ; *les Adieux de Marie Stuart*, lai composé par la princesse en 1560, pendant sa traversée de France en Écosse ; puis une chansonnette du bon roi Henri, qui doit dater de dix ans plus tard.

Nous ne pouvons nous dispenser de la citer. Elle est si discrète et si délicate qu'elle a la fraîcheur et le parfum de la fleur des bois. Fleurette a dû la connaître, puisque c'est la poésie du roi amoureux.

Viens, Aurore,
Je t'implore :
Je suis gai quand je te voi ;
La bergère
Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

De rosée,
Arrosée,
La rose a moins de fraîcheur ;
Une hermine
Est moins fine ;
Le lait a moins de blancheur.

Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau ;
Et Tytire,
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

Elle est blonde,
Sans seconde,
Elle a la taille à la main ;
Sa prunelle
Étincelle
Comme l'astre du matin.

D'ambroisie,

Bien choisie,
Hébé la nourrit à part ;
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar.

La musique de Rouget de Lisle s'est inspirée ensuite des chants de Millevoie, de Briffaut, d'Auguste Creuzé, de Charles Nodier, de Voltaire et de plusieurs autres auteurs connus.

Deux chants héroïques sont de Rouget de Lisle ; ce sont : *Bayard* et *Henri IV*. Il a fait aussi l'*Hymne au soleil couchant*.

Ces compositions musicales et littéraires expliquent maintenant les instances de Dietrich, le maire de Strasbourg, lorsqu'il disait, en 1792, au jeune officier admis à ses réunions de famille :

— On ne nous apporte de Paris que des ponts-neufs ; donnez-nous donc quelque chose de votre composition, un chant hardi qui puisse encourager nos soldats à marcher sur la frontière.

Or Dietrich connaissait le talent de Rouget de Lisle comme poëte et comme musicien.

Vengeance ! fut le chant de guerre qu'il composa pour la descente projetée en Angleterre en l'an VI (1798). L'armée d'Égypte adopta par la suite ce chant de guerre.

Quelques jours après le 18 brumaire (novembre 1799), le premier Consul demanda : *le Chant du Combat*. Rouget de Lisle le fit tout aussitôt pour l'honneur de la France et de ses soldats; mais c'est au poëte-musicien que revient tout l'honneur de ces beaux vers :

Que l'un de nous transige avec la honte,
Qu'espère-t-il ? quel en sera le fruit ?
La mort peut fuir le brave qui l'affronte,
La mort s'attache au lâche qui la fuit.

Vint ensuite le *Chant héroïque de Kléber*, et puis enfin l'*Hymne à la Paix,* composé en 1812, pendant la campagne de Moscou.

Fille des dieux, ô sœur d'Astrée !

Reviens, divine paix, embellir nos climats :
  Fille des dieux, ramène sur tes pas
Des arts et des plaisirs la troupe rassurée.

La fortune avait souri un moment à Rouget de Lisle. Il aurait pu faire son chemin comme tant d'autres, s'il avait su se plier à toutes les exigences politiques. Mais son caractère indépendant avait une mèche de cheveux rétive qui lui commandait parfois de ne pas obéir. Il ne sut faire la cour à personne, et fut oublié sous le Consulat et l'Empire. On dit pourtant qu'il avait été admis dans l'intimité de Joséphine et du vainqueur de l'Italie. Cette faveur ne lui fut nullement profitable. Il n'usa du crédit qu'elle lui accordait que pour se rendre utile à ses amis.

Les dernières fonctions qu'il eut à remplir à l'armée furent celles d'administrateur dans les vivres. Sa probité ne pouvant marcher de pair avec l'entreprise industrielle, il abandonna celle-ci sans regret et renonça complétement aux affaires publiques.

C'est alors qu'il revint à Montaigu, le berceau de son enfance, pour y rêver poésie et musique en toute liberté.

Chateaubriand et Casimir Delavigne lui donnèrent matière à composition.

Il publia, en 1814, deux chants constitutionnels ; mais ce ne fut nullement dans un but politique.

C'était un applaudissement chaleureux au retour de la paix. *Le Chant du Jura :* c'est celui du chantre du bocage célébrant le retour des beaux jours :

Vive le roi !
Noble cri de la vieille France,
Cri d'espérance,
De bonheur, d'amour et de foi !
Trop longtemps étouffé par le crime et nos larmes,
Éclate plus brillant et plus rempli de charmes...
Vive le roi !

Car sous la Restauration comme au temps de l'Empire, Rouget de Lisle resta toujours l'homme de 1789.

Huit chansons de Béranger, et ce ne sont

pas les moins répandues, ont été mises en musique par Rouget de Lisle ; savoir : *Charles VII; plus de politique; ma République; si j'étais petit oiseau; l'Aveugle de Bagnolet; la Petite Fée; la Sainte-Alliance des peuples; les Enfants de la France.*

Wilhem, l'ami d'enfance de Béranger, a fait aussi, de son côté, la musique de quelques-unes de ces chansons, et Béranger semble l'avoir adoptée.

Mais si Béranger avait osé dire ce qu'il pensait des deux musiques, il n'aurait voulu ni de celle-ci ni de celle-là.

Jamais il n'a fait des paroles pour utiliser le temps des compositeurs de musique. Son seul but, toute sa vie, a été de créer des chansons pour le peuple, et de les chanter comme lui sur des airs faciles et connus.

Béranger n'estimait que les vieux airs de sa jeunesse, et n'en chantait pas d'autres.

M. Perrotin a dû, par conséqueut, se conformer au goût du chansonnier lorsqu'il a publié ses œuvres.

Les derniers chants de Rouget de Lisle parurent de 1815 à 1821.

On remarque : *Mon dernier Vœu,* et le *Chant des Industriels,* que les ouvriers de Montaigu chantaient en chœur tous les soirs à l'issue de leurs travaux :

Déployant ses ailes dorées,
L'industrie aux cent mille bras,
Joyeuse, parcourt nos climats
Et fertilise nos contrées.
Le désert se peuple à sa voix,
Le sol aride se féconde,
Et pour les délices du monde,
Au monde elle donne des lois.
Honneur à nous, enfants de l'industrie !
Honneur, honneur à nos heureux travaux !
Dans tous les arts, vainqueurs de nos rivaux,
Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie.

Mon dernier Vœu, c'est le chant du repos à l'ombre d'un champêtre asile. Le guerrier a suspendu son glaive aux branches d'un arbre. Il presse son luth sur son cœur :

Triomphe, ô chère France ! et prospère toujours !

Des sages, des héros, mère auguste et féconde !
Garde ta liberté, donne la paix au monde.
Et sois des nations la gloire et les amours.
Triomphe, ô chère France! et prospère toujours!

A l'abri de tes lois que les vertus fleurissent;
Aux lauriers, sur ton front, que leurs palmes s'unissent,
Sois du faible opprimé l'asile et le recours !
Triomphe, ô chère France et prospère toujours!

Respecte le malheur, la foi, l'amitié sainte...
Mais qu'un jour l'étranger menace ton enceinte :
France ! tes fils sont là ; compte sur leur secours !
Triomphe, ô chère France! et prospère toujours !

En 1825, Rouget de Lisle publia son recueil des *Cinquante Chants français*. Il fut l'éditeur de ce bel album qui était orné d'une lithographie représentant Roland mortellement blessé à Roncevaux.

A l'époque où l'édition parut, l'auteur demeurait passage Saunier, nº 21, à Paris.

V

Lorsqu'après avoir longé la rive gauche de la Seine, le voyageur quitte Paris pour aller à Ivry, et que, curieux de voir un site plus pittoresque, il arrive, en suivant la même ligne, jusqu'à l'emplacement où est bâtie la petite église gothique de Vitry, ce voyageur se croit alors à vingt lieues de Paris. Mais à peine a-t-il monté la rue principale de ce village, laquelle est bordée de murs appartenant à des pépiniéristes, qu'il se trouve tout à coup, en marchant

toujours vers la gauche, sur une grande route plantée d'une double rangée d'arbres dont la première est formée d'ormes séculaires.

Cette magnifique avenue, qui a derrière sa bordure d'arbres des maisons précédées de jardinets rappelant ceux de l'avenue du Bel-Air, à Saint-Mandé, c'est la route de Choisy.

Elle a vu passer les jours de délices de mademoiselle de Montpensier, la cousine germaine de Louis XIV, et ceux du roi lui-même, lorsqu'il se rendait au château qu'elle avait fait bâtir.

Plus tard, ce fut la résidence de Louis XV et le lieu d'étude et d'inspiration de Gentil-Bernard, le poëte bibliothécaire du château.

C'est aussi à Choisy-le-Roi que Rouget de Lisle passa doucement les dernières années de sa vie.

Il ne l'a pas chanté, mais il y a fait du bien et il s'y est fait regretter.

M. Gindre de Mancy, dans ses *Échos du Jura*, a parlé de Choisy et de Rouget de Lisle, lorsqu'il dit avec une grâce touchante à madame Elise Voïart :

Oh ! oui, quand va venir le printemps tout suave,
Rendre aux prés leur émail, aux vergers leur trésor,
Et qu'un beau jour enfin, joyeux, libre d'entraves,
Aux champs je prendrai mon essor,

Oui, je veux, remontant la Seine aux vertes plages,
Dès l'aurore, et d'Ivry longeant les frais coteaux,
Je veux aller revoir le plus gai des villages
Qui sont se baignant dans ses eaux.

Choisy, séjour aimé, que tant d'attrait décore,
Sur ta rive odorante, en tes bosquets fleuris,
Sous tes toits bienveillants j'irai chercher encore
Accueil affable et doux souris.

Élise, auprès de vous, heureux de vous entendre,
Là je retrouverai dans vos propos chéris,
Le charme exquis du vrai, l'âme sensible et tendre
Qui respire en tous vos écrits...

Nous songerons, émus d'un souvenir fidèle,
Triste et cher à la fois, à l'ami qui n'est plus,
A celui que sans doute une sphère plus belle
A compté pärmi ses élus;

A celui qui trouva, sous ces ombres propices,
Un port dans la tempête et des soins si constants,
Et dont les yeux encor s'ouvraient avec délices
Aux roses du dernier printemps.

Il n'est plus ! mais, du moins, sans trop rude secousse
Son âme, de ce monde, a brisé les liens ;
Un ange le veillait et la mort lui fut douce
Entre les bras de tous les siens.

Nous parlerons de lui, de ses vertus antiques,
De son cœur noble et bon, des livres qu'il aimait,
Et de son fier génie, et des chants héroïques
Qu'aux siècles futurs il transmet !

Avant d'établir son séjour à Choisy-le-Roi, Rouget de Lisle fut cruellement éprouvé par des malheurs de toute sorte.

Par suite de la mort de son père, il avait été obligé, en 1816, d'abandonner Montaigu en présence des exigences d'un frère qui voulut vendre le pauvre patrimoine. La poire, une fois partagée, ne tarda pas à fondre, sinon dans la bouche des héritiers, du moins entre leurs mains.

Rouget de Lisle vint à Paris, où il retrouva Béranger, le général Blein et M. Tercy, d'anciens et bons amis dont M. Gindre de Mancy augmenta le nombre. Il travailla sans relâche pour les journalistes et fort peu pour lui. La *Revue britannique* l'occupa sérieusement. Il lui donna plusieurs traductions fort remarquables. Après avoir publié les *Cinquante Chants français*, il fit recevoir à l'Académie royale de musique son opéra de *Macbeth*, dont il n'avait fait seulement que le libretto, M. Chelard s'étant chargé de la composition musicale. Cet opéra fut joué le 29 juin 1827; mais son plus grand succès eut lieu à Munich. Un second opéra, *Othello*, fut ensuite composé par Rouget de Lisle, et n'eut pas l'honneur d'être représenté en France.

Malgré le talent et l'activité qu'il déployait, Rouget de Lisle était dans la gêne. Si nous remontons au temps du consulat, il devait déjà une somme d'argent assez forte,

et, pour la payer, il avait été obligé d'emprunter.

Un banquier vint à son aide et lui prêta cette somme, mais en la complétant avec des objets de luxe et de brocante.

Parmi les objets dont Rouget de Lisle dut se défaire pour réaliser quelque argent, il se trouvait un lustre estimé plus du triple de sa valeur et qu'il fallut nécessairement vendre à perte.

L'action du banquier révolta Rouget de Lisle qui la lui reprocha dans un salon où tous deux se rencontrèrent. Il n'eut alors pour toute réponse que le rire moqueur de celui qui l'avait indignement trompé.

Emporté par un sentiment de courroux auquel il ne put résister, Rouget de Lisle jeta son gant à la face du banquier en lui disant :

— Voilà ce qui revient à un juif qui ruine un honnête homme.

Devant l'attitude fière de l'ancien officier du génie qui porta vivement la main à son

côté comme s'il devait y trouver encore son épée, le banquier recula...

On assure qu'en 1830, ce banquier devint ministre. Rouget de Lisle, qui ne se croyait pas suffisamment vengé de son affront du lustre, y songeait toujours.

— Comment a-t-on pu, disait-il avec humeur, confier les destinées de la France à un juif?

Un autre événement prouvera que Rouget de Lisle, qui n'eut peut-être à se reprocher qu'un seul emportement du genre de celui que nous avons décrit, savait supporter le malheur avec calme et résignation.

A cette seconde époque, il avait plus de soixante-six ans : sa figure était douce et vénérable ; son attitude était celle d'un vieillard qui supplie le sort de ne point le frapper sans réserve, et le sort le frappa sous la figure d'un créancier sévère dont l'acte inqualifiable fut cependant qualifié dans une brochure publiée en 1842 par M. Cornède-Miramont, avocat à Cahors.

Voici les faits :

Le 14 janvier 1826, Rouget de Lisle souscrivit une lettre de change au profit du sieur B..., avocat à Paris. Cette lettre de change était payable le 25 mars suivant, c'est-à-dire dans les soixante-dix jours de sa date, à Cahors (Lot), au domicile d'un négociant de cette ville ; mais, transmise par voie d'endossement, elle fut protestée faute de payement le lendemain de son échéance, et Rouget de Lisle, contre lequel on avait obtenu la contrainte par corps, fut poursuivi comme débiteur et enfermé à la prison pour dettes de Sainte-Pélagie, le 9 juin de la même année.

Béranger, qui avait facilité Rouget de Lisle dans la publication de ses *Cinquante Chants français*, n'était pas à Paris au moment où son pauvre ami fut privé de sa liberté ; mais, dès qu'il eut appris l'événement, il s'empressa d'envoyer le prix de la rançon. Rouget de Lisle, ému jusqu'aux larmes, voulait refuser ; mais Béranger savait

s'y prendre dans toutes les bonnes œuvres qu'il entreprenait, et il mit dans celle-ci toute la réserve et toute la délicatesse qu'il fallait pour réussir... Le vieillard sortit de prison au bout de dix-sept jours.

Son premier soin fut d'aller remercier Béranger qui l'embrassa comme un frère, et puis il revint dans un petit hôtel garni où il demeurait dans le Quartier latin.

Là, l'ennui, les privations et les cruelles atteintes de l'âge firent une vive impression sur son imagination chagrine. Il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. C'est alors que les amis de Rouget de Lisle décidèrent d'un commun accord qu'ils ne devaient pas le laisser dans son fatal isolement.

Le général Blein, tout le premier, lui offrit un intérieur, une famille, et l'emmena chez lui, à Choisy-le-Roi.

En peu de temps, et grâce aux soins affectueux qui lui furent prodigués, Rouget de Lisle put échapper au coup mortel qui l'avait frappé dans sa solitude.

De son côté, Béranger obtint une souscription du parti libéral qui permit au pensionnaire de n'être pas à la charge de ses hôtes.

Mais voilà tout à coup que le général perd sa femme et sa mère! Il ne lui restait qu'une fille encore jeune, avec laquelle il devait concentrer tout son chagrin. Ne pouvant plus, par suite de ce changement de position, garder un pensionnaire, il le céda à la famille Voïart.

Chez elle, Rouget de Lisle retrouva ce qu'il possédait chez le général Blein, tendres soins et douce affection. Rien ne manquait à ses distractions pendant le jour, et, le soir, un cercle d'amis lui tenait compagnie. Il était composé, ce cercle, de madame Amable Tastu, fille de M. Voïart, cet amant passionné des muses; de madame Voïart, la plus douce et la plus spirituelle des femmes; de mademoiselle Élise Voïart, élève de Porret le graveur; du docteur Carrère et du général Blein, le partisan dévoué de la belle et bonne musique.

Et les heures s'écoulaient vite dans cet asile où la poésie et les arts se donnaient la main pour mieux s'unir et savoir s'entr'aider.

Tout allait donc pour le mieux!

Cependant Béranger, qui, la première année de la souscription en faveur de Rouget de Lisle, avait obtenu de quoi lui former une pension alimentaire, eut beaucoup de peine par la suite à réunir de nouveaux fonds. De sorte que lui-même, privé de fortune, se voyait à la veille de servir complétement la pension de son protégé.

Il ne fallait rien moins qu'une révolution pour les sortir d'embarras, et celle de 1830 éclata.

Ce fut un double triomphe pour Rouget de Lisle; car on chanta *la Marseillaise*, et l'on se souvint de l'auteur.

— Où est-il? que fait-il?

— Hélas! il vit dans l'oubli... Il a servi la France, et elle l'a déshérité.

Par un élan du cœur français, qui est

généralement bon, sensible et généreux, on convint d'ouvrir une souscription en faveur du chantre national, et le soir même, à l'Opéra, sous l'influence chaleureuse de la voix du célèbre chanteur Nourrit, qui fit retentir la salle du chant de *la Marseillaise*, cette souscription fut couverte avec enthousiasme, sur la demande de l'un des spectateurs.

Le lendemain, une députation se chargea de porter l'offrande à Rouget de Lisle, qui la refusa dignement.

— Vous oubliez, dit-il, les veuves et les blessés de Juillet... Il y a plus malheureux que moi!...

Noble cœur! peut-on songer à te dépouiller aujourd'hui de ton chant triomphal, toi qui fus toujours si grand et si désintéressé?

A cette époque, la gloire de Béranger ne pouvait pas non plus rester incomprise.

Un aide de camp de Louis-Philippe fut chargé de s'inquiéter de la position de l'illustre chansonnier.

— Demandez-moi ce que vous voudrez, le roi vous l'accordera.

— Je ne demande rien pour moi, répondit Béranger, mais, si j'en avais la permission, je solliciterais une pension pour un ancien militaire qui a versé son sang pour son pays, et que personne encore n'a songé à récompenser. Ce brave militaire, c'est mon ami... c'est Rouget de Lisle, l'auteur de *la Marseillaise*, qui cache sa pauvreté à Choisy-le-Roi.

Les paroles de Béranger furent reportées à Louis-Philippe qui, lui non plus, ne fit pas attendre sa réponse.

Un brevet de pension dont les fonds furent pris sur sa cassette était accompagné de la lettre suivante :

« L'*Hymne des Marseillais* a réveillé dans le cœur du roi des souvenirs qui lui sont chers ; il n'a point oublié que l'auteur de ce chant patriotique fut l'un de ses camarades d'armes. »

Béranger aurait pu être satisfait du ré-

sultat de sa bonne action, mais il voulut qu'elle fût suivie de deux autres.

Il sollicita encore... et obtint, pour son protégé, deux nouvelles pensions : l'une de mille francs sur la liste civile, l'autre de douze cents francs sur le ministère de l'intérieur.

Le général Blein, le vieux baron de l'Empire, celui qui fut dangereusement atteint en 1835, lors de l'explosion de la machine infernale de Fieschi, et qui portait déjà des preuves irrévocables de ses services militaires, moins occupé de verser un baume salutaire sur ses anciennes blessures que de répandre des bienfaits sur ses amis, s'était mis aussi en campagne pour Rouget de Lisle.

Il avait demandé et obtenu la croix d'honneur. Ce fut le 6 décembre 1830 qu'elle fut décernée au défenseur de la patrie.

Rouget de Lisle allait la recevoir comme un témoignage rendu à ses vieux services, lorsqu'il se rappela tout aussitôt que Bé-

ranger ne portait aucun insigne de gloire. Il se récria :

— Non, mon ami, non, comte, dit-il au général Blein, je ne mérite pas la croix d'honneur? L'auteur de *la Marseillaise* doit s'effacer devant Béranger. C'est lui... lui, Béranger, le véritable chantre de la France, le défenseur de sa gloire et de nos libertés!

Portez-lui le prix de ses triomphes avec mes témoignages affectueux. Je veux voir la croix d'honneur, non sur ma poitrine, mais sur la sienne.

Les instances du général Blein furent vives; mais Rouget de Lisle, toujours ferme dans ses résolutions, ne voulut rien écouter ni rien entendre.

Il fallait la voix de Béranger pour trancher la question.

— C'est un enfant que votre Rouget de Lisle; il s'ôterait volontiers de la bouche un bonbon rouge pour me l'offrir. Il l'a, qu'il le garde! Pourquoi n'aimerait-il pas les douceurs, lui qui a dû les désirer toute

sa vie, et qui n'a toujours vécu que de privations?

Reportez-lui donc la croix d'honneur qui lui est bien légitimement due. Dites-lui que je n'ai rien fait et ne ferai jamais rien pour l'avoir.

S'il refusait encore, rappelez-lui que vous êtes son général et qu'il doit vous obéir...

Un refus, dans la vie, a quelquefois sa raison d'être, surtout lorsqu'il s'agit, par ce refus, de défendre les droits de l'équité et de l'honneur; mais doit-on refuser ce que la main d'un ami nous donne? doit-on refuser l'insigne éclatant qui nous relève aux yeux des hommes et nous fait briller devant eux sans intrigue et sans bassesse.

Rouget de Lisle pesa toutes ces considérations, et, comme il ne pouvait faire autrement que de comprendre la noble conduite du général Blein, il accepta l'étoile de l'honneur.

VI

A Choisy-le-Roi, Rouget de Lisle vivait joyeux et content de son sort. Il avait pu, grâce aux revenus providentiels qui lui étaient échus, éteindre certaines dettes qu'il avait à cœur d'acquitter. Déjà même il songeait à ce qu'il pourrait faire du restant de sa petite fortune pour soulager les pauvres qu'il rencontrerait sur sa route.

Et l'heureux vieillard souriait à la vie et au soleil qui réchauffait ses membres refroidis par l'âge.

On le voyait qui se promenait chaque jour le long de la grande avenue de Choisy, et fort souvent un livre à la main. Il portait une longue redingote d'officier, un chapeau à larges bords et une forte perruque, laquelle, soit dit entre nous, le vieillissait un peu; mais on reconnaissait toujours Rouget de Lisle, à son air doux et bon, à son attitude noble et chevaleresque.

Rentré chez lui, il lisait, il écrivait ou se livrait tout entier à la conversation de ses hôtes aimables et spirituels.

En 1834, il prit part à la publication des *Mémoires de tous*, et donna, dans le second volume de cet intéressant ouvrage, la relation exacte de l'expédition de Quiberon, où il avait glorieusement payé de sa personne.

Une jolie nouvelle en prose, *Rosa mourante*, sortit également de la plume de Rouget de Lisle.

Il avait une correspondance suivie avec ses amis. Béranger et M. Gindre de Mancy étaient ceux sur lesquels il reportait toute

sa sollicitude. Il s'informait de leurs nouvelles aussitôt qu'il était privé de les voir, et s'inquiétait en tout temps de la prospérité de la France.

Parfois, le gai chansonnier se plaisait à tourmenter Rouget de Lisle sur l'emploi de ses revenus.

— Qu'allez-vous devenir maintenant, lui disait-il, avec une fortune aussi considérable ?

Béranger ressemblait de la sorte à ces bons horticulteurs qui ont pris plaisir à charger de fleurs et de fruits leurs visiteurs, et qui se récréent ensuite de l'embarras où se trouvent ceux qu'ils ont comblés de présents.

Et Rouget de Lisle répondait spirituellement aux plaisanteries de son bienfaiteur.

Nous possédons une lettre qu'il adressa à M. Gindre de Mancy, à la date du 2 février 1830.

C'est antérieur aux événements heureux que nous venons de raconter. Nous l'offrons

toutefois au lecteur, persuadé qu'il ne sera pas fâché de la connaître :

« J'ai prévenu Béranger, mon cher ami, il vous verra avec grand plaisir, et vous remettra deux de ces fratras que vous savez : l'un pour la société compatriote, et l'autre pour vous, si le cœur vous en dit. Dans tous les cas, madame pourra s'en servir pour faire des papillotes.

« J'attendais pour vous écrire la réponse de Béranger qui s'est fait attendre; vu qu'il a été malade depuis deux mois, s'il ne l'est encore. Sa poitrine paraît être dans un état inquiétant. Vous le trouverez le jeudi et le dimanche, rue des Martyrs, n° 23. Allez-y jeudi, si vous pouvez, et parlez-lui de vos *Bucoliques*. Moi-même je lui en ai dit quelques mots.

« Que font nos Tercy? Ce frère, mort en odeur de sainteté, m'écrit-on, à cela près, je crois pas grand'chose, sera-t-il meilleur pour eux dans l'autre monde que dans celui-ci?... Ah ! ne me parlez pas des frères!

« Et vous, où en êtes vous?

« Je comptais aller à Paris, demain; mais le froid me cloue au coin de mon feu... »

Dans cette lettre on a dû comprendre que par le mot *fatras* Rouget de Lisle a voulu désigner son recueil des *Cinquante Chants français*. C'est ainsi qu'il traite ses compositions. Pourrait-on douter encore de sa modestie à l'égard de ses œuvres?

Il n'a jamais essayé de les faire valoir aux dépens de celles d'autrui. Il les a plutôt négligées en tout temps.

Il indique à M. Gindre de Mancy le jour où celui-ci pourra rencontrer Béranger pour lui offrir son élégante traduction des *Bucoliques* de Virgile, et il termine sa lettre en se plaignant des *frères* et du *froid*.

Ses plaintes étaient fondées. Un frère l'avait chassé du domaine de Montaigu, pour vendre cet héritage; quant au froid, celui des prisons lui avait glacé les membres.

L'hiver, auprès d'un bon feu, Rouget de

Lisle aimait qu'on lui rendît visite. Ses réceptions étaient affables et pleines de courtoisie. Il appartenait à l'ancienne noblesse par le cœur et la distinction des sentiments.

C'était une grande satisfaction pour lui que de raconter en petit comité les événements qui lui étaient arrivés, notamment l'aventure relative au chien qui lui avait sauvé la vie.

C'est aussi près de l'âtre que se passa la petite scène que nous avons reproduite plus haut touchant un couplet ajouté à *la Marseillaise*.

Mais hélas! quand on est au déclin de l'âge, il reste sur les derniers sentiers de la vie fort peu de fleurs à cueillir. Il n'y a plus de bonheur durable. Il n'y a pas de fruit qui n'ait d'ailleurs sa piqûre de ver au cœur.

Rouget de Lisle avait été cruellement atteint par le mal que lui avait causé son incarcération à Sainte-Pélagie.

Son attaque d'apoplexie et quelques

symptômes de paralysie qui semblaient le menacer encore étaient les précurseurs d'un nouveau mal qui devait l'emporter...

Ici je cède la plume à M. Gindre de Mancy qui a été le triste témoin de ce qu'il va nous dire :

« L'hiver de 1835, si rude, si humide, si long, porta un coup fatal à la santé de Rouget de Lisle. Un catharre pulmonaire, dont les approches se manifestaient depuis quelque temps, prit tout d'un coup un tel caractère de gravité que, sans les soins bien entendus qui lui furent aussitôt administrés, il en eût été infailliblement étouffé. Peu à peu, les symptômes les plus alarmants disparurent ; le malade reprit quelques forces, et, au mois d'avril, il put se lever, manger à table, se promener dans le jardin et respirer avec délices l'air tiède et embaumé du printemps. Je le vis dans cet heureux acheminement à la santé, et sa guérison alors paraissait assurée ; mais le mois suivant, ordinairement doux, ramena, en l'année

1836, les frimas et, avec eux, pour le pauvre convalescent, une rechute qui fut, hélas! la dernière. Averti de cet accident, je courus aussitôt à Choisy-le-Roi. Il était levé, et son état donnait encore quelques espérances. Le mal ne fit ensuite qu'empirer de jour en jour. Lui, d'ailleurs parfaitement calme, suivait avec une docilité peu conforme à l'impatience de son caractère, les prescriptions du docteur Carrère, son médecin, et paraissait résigné au sacrifice de sa vie. Le samedi au soir 25 juin, une crise terrible commença son agonie. Le médecin ne croyait pas même le retrouver en vie le lendemain. Quelques instants auparavant, il avait recueilli toutes ses facultés, comme s'il eût senti qu'elles allaient pour toujours lui échapper, et avait fait à madame Voïart les plus touchants adieux, couvrant ses mains de baisers et de larmes, l'appelant son ange gardien, son sauveur, et la remerciant, dans toute l'effusion de son cœur, de lui avoir rendu ses derniers jours si doux,

si fortunés!... Le lendemain matin, j'étais auprès de lui; mais dans quel état, grand Dieu, je le trouvai! Il ne reconnaissait plus personne; ses yeux étaient fermés, ses traits entièrement décomposés, et une respiration pénible, souvent interrompue, annonçait seule qu'un reste de vie animait ce corps souffrant. A mon arrivée cependant, et lorsque madame Voïart lui eut dit mon nom, ses yeux se rouvrirent; il les porta tour à tour sur elle et sur moi; sa bouche essaya de balbutier quelques mots, et je sentis sa main répondre faiblement au serrement de la mienne, mais il retomba bientôt dans un lourd abattement, et y resta plongé jusqu'au dernier soupir.... A minuit, il avait cessé de souffrir... »

Nous devons faire ici le rapprochement de deux dates que personne n'oubliera.

C'est le 26 juin 1826 que Rouget de Lisle sortit de prison. Ce fut le 26 juin 1836 qu'il sortit de la vie.

Puisse-t-il jouir dans un monde meilleur

d'une liberté plus grande que celle qu'il rencontra sur la terre!

Puisse-t-il voir enfin dans les sphères célestes ce qu'il rêva toute sa vie pour le bonheur de sa patrie.

Ses obsèques eurent lieu le mardi 28 juin. Ce jour-là, les cloches religieusement émues avaient fait un appel répété à tous les habitants de Choisy-le-Roi. Une foule d'ouvriers appartenant aux fabriques de l'endroit et à celles environnantes étaient accourus à cet appel. Paris envoya aussi une députation. Les femmes, les enfants derrière les rangs de la garde nationale, chacun se pressait pour arriver.

Le convoi fut simple. Il était en harmonie avec la pauvreté qui avait présidé longtemps à l'existence de Rouget de Lisle.

L'épée du capitaine du génie fut cependant entourée de branches de laurier, et déposée sur le drap mortuaire en même temps que la croix d'honneur. Quoique pauvre, il était grand, ce drap de deuil,

comme l'homme dont le corps reposait au fond du cercueil.

Quatre personnes furent désignées pour tenir les coins du poêle: le général Blein, le maire de Choisy-le-Roi, M. de Quer, ancien administrateur des armées, et M. Bra, statuaire qui avait moulé la figure de Rouget de Lisle à son lit de mort.

L'église, le cimetière, n'offraient pas assez de place pour contenir la foule; mais les deux cérémonies qui s'y accomplirent furent dignes du grand citoyen que la France perdait.

Rouget de Lisle eut le peuple pour dernier ami, et, à défaut de Béranger malade, qui ne put assister à l'enterrement, il eut M. Gindre de Mancy, le chantre mélodieux du Jura, qui fut le représentant du pays natal.

Le général Blein et lui prononcèrent, l'un après l'autre, un discours au-dessus de la tombe. Leurs paroles furent nobles et touchantes. Le général tenait à dire que

Rouget de Lisle n'avait jamais eu d'idées sanguinaires, et qu'il était avant toute chose, l'homme du bien, de l'ordre et de la paix !

Il ne pouvait manquer de convaincre les assistants qui avaient connu, pour la plupart, le caractère loyal, honnête et bon de Rouget de Lisle.

Le mort lui-même, s'il eût pu parler, en ce dernier moment d'adieu, aurait approuvé le général Blein, en répétant ce qu'il disait souvent à ses amis :

— Je serais indigné si les malintentionnés ou les ignorants me jugeaient comme un ancien terroriste ou un fomentateur de révolutions. Je n'ai pas composé *la Marseillaise* pour soulever les pavés de Paris, mais bien pour renverser les cohortes étrangères. Nos sillons ne doivent pas boire le sang français, ils sont destinés à recevoir des épis nourriciers qui grandiront pour vivre en frères !...

A un signal donné, mille bouquets d'im-

mortelles furent jetés dans la fosse de Rouget de Lisle.

Une mère, en ce moment, éleva son enfant au-dessus de toutes les têtes, et s'écria :

— Regarde, mon fils !.... regarde de quelle manière on honore les vertus d'un brave !...

Quand la fosse eut été comblée de fleurs et de terre, les artisans de Choisy-le-Roi chantèrent en chœur *l'Hymne* sublime.

L'écho leur répondait énergiquement au loin par d'immenses bravos; mais, au dernier couplet, il y eut quelques larmes dans la voix; on s'agenouilla pour dire avec recueillement :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
. . . .

Dix ans après cette imposante cérémonie qui a laissé plus de souvenirs dans les cœurs que de phrases sur le papier, le

général Blein, qui avait obtenu en 1843, l'autorisation de placer Rouget de Lisle dans un enclos réservé pour sa propre sépulture et celle de sa famille, sur le territoire de Thiais-les-Choisy, inaugura, le 10 mars 1846, jour anniversaire de la naissance de son illustre ami, le monument qu'il avait élevé à sa mémoire.

On y plaça son portrait, beau médaillon en marbre que P. J. David (d'Angers) avait sculpté tout exprès.

Le peuple assista cette fois encore à la nouvelle cérémonie, et M. Gindre de Mancy, qui s'était procuré une couronne de fleurs cueillies à Montaigu dans le jardin qui avait reçu les premiers pas de Rouget de Lisle, déposa cette couronne sur la tombe, après avoir lu la pièce de vers suivante :

Et moi je viens aussi, dans la funèbre enceinte,
Te payer mon tribut, ombre chère, ombre sainte !
Sur cette pierre encore humide de nos pleurs,
Je viens des monts lointains t'apporter quelques fleurs.

Des fleurs de ce Jura si plein de ta mémoire,
D'où, clairon des combats et fanfare de gloire,
Ta grande voix, d'échos en échos, résonna,
Et, sur le monde entier, haute et fière, tonna.

De mes pieuses mains, reçois cet humble hommage,
Et qu'il orne un moment le marbre où ton image,
Sous le hardi ciseau du nouveau Phidias,
Vit, respire et triomphe à jamais du trépas !
Des cieux où tu t'assieds près de ces grands poëtes,
Des volontés de Dieu redoutés interprètes,
Et dont la lyre encor tressaille avec fierté
Aux beaux noms des vertus et de la liberté,
Jette un regard propice ici, loin du tumulte,
Sur ce groupe d'amis fidèles à ton culte,
Qui viennent envers toi, sous les calmes cyprès,
De la patrie entière acquitter les regrets !
. . . . : . . . .
Puis tout ce peuple enfin qui, dans ce jour suprême,
D'un hommage empressé vient t'honorer lui-même,
Toi, dont l'hymne sublime enfanta ses héros,
Et porta le frisson au cœur de ses bourreaux;
Toi, par qui, sur leurs fronts brisant ses vieilles chaînes,
Il reconquit ses droits, il satisfit ses haines,
Et sur la liberté fonda, par ses exploits,
L'indestructible empire et de l'ordre et des lois.

Oui, peuple, tous ces biens qui te semblaient un rêve,
Le terme inespéré du long joug qui te grève,

L'égalité sur tous étendant son niveau,
Et commençant pour l'homme un âge tout nouveau ;
Des droits et des devoirs le parfait équilibre,
Ce ciel plus doux vers qui s'élève ton front libre,
De son dôme éclatant le jour pur qui t'a lui,
Ces champs que pour toi seul tu sèmes aujourd'hui,
Et qui des blonds épis de la moisson dorée
Partout t'offrent aux yeux l'espérance adorée ;
La science en toute âme épendant son trésor,
Aux vertus, au mérite ouvrant un large essor,
Et du chaume élevant aux dignités premières
Tes enfants qu'éclaira le feu de sa lumière.

Puis, avec les tyrans, ces luttes corps à corps,
Et ces combats sans fin où, bravant mille morts,
Tu brisas leur pouvoir comme un roseau fragile,
Et scellas de ton sang le nouvel Évangile,
Par qui d'un même pas marchant au même but,
Un jour l'humanité te devra son salut...
Voilà ce qu'ont ravi tes mains victorieuses !
Voilà tes lauriers saints, tes palmes glorieuses,
Et l'ineffable prix de ton sang généreux !
Peuple, voilà pourquoi nos pères valeureux,
Aux accents inspirés de l'hymne des batailles,
Ont vaincu tant de rois, forcé tant de murailles,
Et planté sur tout sol, de leur bras indompté,
L'étendard rédempteur de notre liberté.

. . . .

Donc, si dans l'ombre encor, les rois ou leurs ministres
Ourdissaient contre toi quelques trames sinistres...
Sur l'arche de tes droits s'ils étendaient la main !
Ou si, là-bas, du Nord l'autocrate inhumain,
L'implacable bourreau des Polonais, nos frères,
T'osait porter l'insulte et la menace altière...
O peuple, j'en appelle à tes nobles instincts,
A tes grands souvenirs, à tes futurs destins,
A ce qu'il est en toi de cœur, de sang et d'âme !
Alors pour écraser la tyrannie infâme,
Foulant d'un pied vengeur le paternel sentier,
Tu renaîtrais soudain le même et tout entier !
Alors, comme autrefois, de tes vertes campagnes,
Du fond de tes hameaux, des flancs de tes montagnes,
L'arme au bras, vers le Rhin on te verrait courir,
Et ta devise encor serait : *Vaincre ou mourir !*
Et, dans tes fortes mains, de ton vaste oriflamme,
Au souffle d'un vent pur se déploierait la flamme ;
Et des cieux entr'ouverts, tes vaillants et tes forts
T'applaudiraient en chœur, béniraient tes efforts...
Puis ton chantre héroïque, en la mêlée horrible,
Reviendrait te conduire, et, de sa voix terrible,
Il s'écrierait, planant au loin sur les sillons :
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !

Ces vers, pleins de vigueur et vivement sentis, furent chaleureusement applaudis par tous les assistants. L'auteur les répéta

le soir avec la même verve, chez le maire de Thiais, en présence du général Blein, du sculpteur David et de nombreux invités.

VII

Ainsi, par deux fois différentes et dans l'espace de dix années, les honneurs funèbres furent dignement rendus à Rouget de Lisle. Chaque fois, la cérémonie fut grande et solennelle. Il y manquait pourtant les grands du monde, qui semblaient oublier encore celui qui avait favorisé par ses chants héroïques l'état de leurs grandeurs.

Aussi ce manque de leur part fut-il vivement relevé dans les vers de madame Amable Tastu, lorsqu'elle dit :

Des acteurs de Juillet, deux seuls te sont fidèles :
Le peuple et le soleil.

Mais, quinze ans plus tard, que se passa-t-il? que devinrent les amis de Rouget de Lisle? Le peuple, que fit-il pour garder la mémoire du poëte-musicien dont la statue avait été votée deux fois par acclamation? Pourquoi cette statue n'a-t-elle pas été élevée sur l'une des places de Lons-le-Saunier, comme l'avait demandé le Conseil général du Jura et deux sculpteurs en renom? David et Huguenin n'ont-ils pas réitéré leurs offres de service?

A toutes les demandes, il est facile de répondre par l'oubli, puisqu'on n'a rien fait, et que la tombe de Rouget de Lisle fut elle-même abandonnée.

Les choses, au surplus, peuvent s'expliquer.

Le général Blein mourut. Sa fille se maria, et, quittant le département, crut devoir emporter le médaillon de marbre qui ornait

la tombe de Rouget de Lisle. C'était le général qui l'avait commandé au sculpteur David. Personne ne songea à s'opposer à l'enlèvement de ce médaillon, qui aurait souffert des injures du temps, ou qui peut-être aurait été, sinon brisé, du moins enlevé comme tout ce qui disparaît sur les tombes délaissées.

Les autres amis de Rouget de Lisle furent également dispersés au loin. Et l'ouvrier se consola de l'oubli d'un nom, en chantant *la Marseillaise* sous la bannière du travail.

L'herbe envahissante du cimetière prit alors, sur les derniers temps, la place du tombeau...

Ce fut en 1861 qu'un homme, dont le nom ne saurait être trop glorifié, fut averti que le terrain cédé temporairement à Rouget de Lisle allait être repris.

Il se rendit sur les lieux, et fut témoin du cruel abandon de la tombe, qu'il eut de la peine à retrouver.

Son cœur fut profondément ému.

En rentrant chez lui, il écrivit sur-le-champ à la Ville de Paris pour lui demander la concession d'un terrain dans le nouveau cimetière de Choisy-le-Roi, s'engageant à y faire élever un monument en l'honneur de Rouget de Lisle.

Mais la Ville garda le silence des morts...

L'homme estimable dont nous parlons prit alors l'initiative.

Il acheta pour toujours l'emplacement destiné à recevoir les cendres de Rouget de Lille, et fit poser, également à ses frais, sur un soubassement légèrement incliné par devant, la pierre tombale sur laquelle est gravée la seconde partie d'un procès-verbal dont voici la teneur :

Ce jourd'hui 8 novembre 1861,
Ont été transportés de l'ancien cimetière
De Choisy-le-Roi dans le nouveau,
Les restes mortels de *C. J. Rouget de Lisle*,
Ancien capitaine du génie, par les soins
de *C. Perrotin*, éditeur et mandataire universel
de Béranger, poëte national de France,

Et en son nom,
en présence de MM. Gindre de Mancy,
L. Normand et C. Perrotin.

Sur la pierre tombale est gravé :

Ici repose
Claude-Joseph,
ROUGET DE LISLE,
né à Lons-le-Saunier en 1760,
mort à Choisy-le-Roi en 1836.

Quand la Révolution française,
En 1792,
Eut à combattre les rois,
Il lui donna pour vaincre,
Le chant de *la Marseillaise !*

Au bas de l'inscription se trouve, également incrusté dans la pierre, un flambeau renversé au milieu de deux branches de chêne.

Au pied du soubassement, on lit : *Concession à perpétuité.*

Maintenant que tout le monde sait que c'est M. Perrotin, le légataire universel de Béranger, qui a pris le soin de conserver les cendres de Rouget de Lisle, disons que cet homme généreux cache sa belle action sous un voile de modestie sans pareille.

— Il me restait, dit-il, quelques fonds provenant de la succession de Béranger ; je ne pouvais mieux faire que de les employer à relever la mémoire de son ami Rouget de Lisle...

Honneur à vous ! homme sensible et bon, qui pensez toujours à Béranger, et cherchez à lui être agréable même au sein de la tombe! Dieu vous garde la palme immortelle que la gloire a donnée aux deux amis que vous avez pleurés !

En attendant, vivez heureux dans votre délicieuse campagne de Châtillon-les-Bagneux. Visitez souvent la petite chambre consacrée par vous au souvenir de Béranger, et dans laquelle vous avez su placer son pauvre mobilier.

Regardez l'heure s'écouler à la pendule d'albâtre que Béranger consulta tant de fois dans sa vie, et servez-vous de la plume qui repose près de l'encrier, sur la table du chansonnier, pour faire le bien en son lieu et place.

Asseyez-vous dans son vieux fauteuil, où il n'est permis qu'à vous seul de vous reposer, et soyez pour nous, en l'absence de Béranger, soyez *le Dieu des bonnes gens*.

. . . .

Depuis qu'une nouvelle tombe a été faite à Rouget de Lisle, les visiteurs n'ont pas manqué d'y venir.

Un parent, des amis et M. Perrotin s'y acheminent tour à tour.

Elle est située à gauche dans la grande allée du cimetière, et fait l'encoignure d'une allée d'arbres qui le traverse, avant d'arriver au christ qui domine le champ du repos.

Je la visitai le jour de Pâques dernier, et j'y vis plusieurs couronnes parmi lesquelles

se trouvait le rameau encore vert d'une branche de buis bénit.

Rouget de Lisle est sorti du linceul de l'oubli !

FIN.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 30 *Mai* 1864



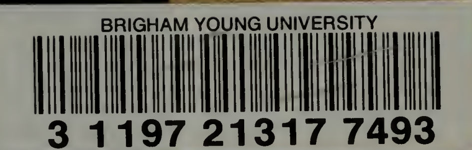
Aux frais de

Mme BACHELIN-DEFLORENNE

Libraire-Éditeur

PAR BONAVENTURE ET DUCESSOIS

Imprimé à Paris
Chez Bonaventure et Ducessois.


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21317 7493

